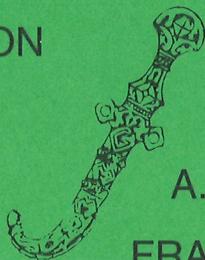


LA KOUUMIA

BULLETIN DE
L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1er mars 1958
23 rue Jean-Pierre Thimbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| EDITORIAL | 1 |
| CONGRÈS NATIONAL DE LA KOUMIA | 2 |
| Déroulement général | 2 |
| Procès verbal de l'Assemblée générale | 4 |
| Compte d'exploitation 1996 | 13 |
| Motion | 14 |
| ACTIVITÉS DE LA KOUMIA ET DES SECTIONS | 15 |
| Marches de l'Est | 15 |
| Section Ouest | 16 |
| Section Rhône-Alpes | 17 |
| Section Provence Côte d'Azur | 18 |
| CARNET | 19 |
| Naissances | 19 |
| Décès | 19 |
| Promotions - décorations | 20 |
| IN MEMORIAM | 22 |
| Général François Partiot | 22 |
| Bernard Simiot | 23 |
| TRIBUNE DE L'HISTOIRE | 25 |
| Homage au général d'Amade par Jacques Augarde (1 ^{ère} partie) | 25 |
| Les relations anciennes de la France avec le Maroc (suite et fin) | 35 |
| ARTICLES DIVERS | 39 |
| La prise d'un drapeau Viêt-minh par le 10 ^{ème} Tabor | 39 |
| Les sept martyrs | 40 |
| BIBLIOGRAPHIE | 43 |
| RECTIFICATIF N°1 A L'ANNUAIRE | 45 |

ÉDITORIAL

Triomphe 1996

- «Quel nom, mon général, donnerez-vous à cette promotion ?»

- «La promotion portera le nom du lieutenant Schaffar.»

Dans le silence de la nuit, devant l'ensemble des carrés impeccables des Ecoles, une voix s'élevait pour retracer la carrière exemplaire de cet officier tué au combat en Tunisie le 18 février 1943 à la tête du 4^{ème} Goum mixte marocain.

Alors, ceux qui allaient recevoir leur premier galon d'officier entonnaient le chant écrit et composé par eux. Ils affirmaient, au public nombreux serré sur les gradins des tribunes, leur volonté de suivre l'exemple de leur parrain, par des accents scandés dans une harmonie alerte et virile.

Le souvenir de cet officier redevenait vivant pour ceux qui, comme notre ami Noël eurent le privilège de vivre auprès de lui les combats où sa générosité, ses qualités de guerrier et d'entraîneur d'hommes firent l'admiration de ses chefs et de ses goumiers.

Tout un passé redevenait présent dans cette nuit de Bretagne envoûtée par la majesté de la cérémonie. La gloire était présente, la souffrance et l'abnégation aussi.

Et, devant la qualité de la présentation des futurs cadres de l'armée de la France, l'espérance et la confiance gagnaient les cœurs.

Au moment où des décisions modifient profondément l'organisation de notre pays, de son armée, les anciens formaient des vœux au plus profond de leur cœur pour que les responsables de notre politique ne se trompent pas.

Pour la troisième fois, en moins de cinq années, sur cette place prestigieuse, une promotion est baptisée du nom d'un officier ayant préparé et conduit au combat des Goumiers du royaume du Maroc.

Général Le Diberder

CONGRES NATIONAL DE LA KOUMIA

31 mai - 1^{er} et 2 juin 1996 à Toulouse

Déroulement général

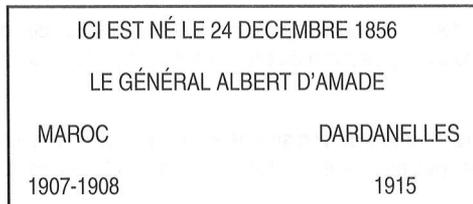
Le congrès national de la Koumia s'est tenu à Toulouse les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1996.

Il a débuté le vendredi 31 mai, en fin d'après-midi, par la conférence donnée, Salle du Sénéchal, par notre camarade Jacques Augarde, ancien ministre, président de l'Académie du Languedoc, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, sur «Le général d'Amade, un illustre toulousain, vainqueur de Koum Kaleh (Dardanelles), pacificateur de la Chaouia», sous la présidence de José Badie, modérateur de l'Académie du Languedoc et en présence du général Le Diberder, de Maître Maubec, maire adjoint de la ville de Toulouse, chargé des Anciens Combattants, président de l'Association interdépartementale Toulouse Midi-Pyrénées des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie 43-44 et de Monsieur Maeza, maire adjoint, chargé des rapatriés.

Dans l'amphithéâtre décoré aux couleurs françaises avaient pris place une centaine de personnes : des membres de la Koumia, des membres de l'Académie du Languedoc, des descendants du général d'Amade, le colonel Petit, délégué militaire départemental, le général Bonmati, président de la section Haute-Garonne de la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur.

M. Augarde ayant traité de la partie de la carrière du général d'Amade relative à son action à l'Armée d'orient en 1915, il revenait au général Le Diberder, en tant que président de la Koumia, de développer l'action du général d'Amade au Maroc, avec la création des premiers goums marocains en 1908, moins d'un an après le débarquement des troupes françaises à Casablanca et la première étape de la pacification dans la région de la Chaouia pour le compte du Makhzen central.

A l'issue de la conférence, une gerbe a été déposée devant la maison natale du général d'Amade, 47 allée Jean-Jaurès à Toulouse dont la plaque commémorative, rénovée pour la circonstance par les soins du propriétaire de l'immeuble porte l'inscription suivante :



La 11^{ème} DP avait fourni deux trompettes et deux tambours pour les sonneries réglementaires.

Le lendemain 1^{er} juin, les congressistes dont l'effectif s'était étoffé entre temps (128 membres et épouses) se retrouvaient à 12 h 15 à la salle des illustres du Capitole pour la réception par la municipalité où ils furent accueillis par Maître Maubec, représentant le maire de Toulouse, ancien du 6^{ème} RTM, dont l'amitié

chaleureuse qu'il manifeste aux anciens des goums et l'art qu'il a d'évoquer les moments de l'Histoire qui ont marqué toutes les mémoires conquièrent l'assistance. Quoiqu'aveugle de guerre, il se permit d'attirer l'attention de ses auditeurs sur les tableaux et les fresques les plus caractéristiques qui ornent la prestigieuse Salle des Illustres...

Maître Maubec remit au général Le Diberder la médaille de la ville de Toulouse et reçut à son tour des mains de ce dernier l'insigne doré de notre association. Après un déplacement à pied opéré dans les temps, les congressistes se regroupèrent pour le déjeuner au Cercle mixte de garnison, rue du lieutenant-colonel Pelissier.

Des fluctuations intempêtes dans le service entraînèrent un regrettable retard dans l'ouverture de l'Assemblée générale, salle du cercle des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer où les congressistes se rendirent à pied pendant que les épouses visitaient la ville en car, la pluie qui s'était mise à tomber d'abondance ayant nécessité l'abandon de la visite initialement prévue à pied des berges de la Garonne et de ses monuments.

Cependant, malgré l'entorse à l'horaire, les congressistes et les épouses se retrouvaient à l'heure prévue au monument aux combattants de la Haute-Garonne pour la cérémonie de dépôt de gerbe, sous la présidence conjointe du général Le Diberder et de Maître Maubec, avec la présence du drapeau des Goums et d'une dizaine de drapeaux d'associations d'anciens combattants, celle de Monsieur Marty, directeur de l'Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre, représentant le préfet de la Haute-Garonne et celle du colonel Petit, délégué militaire départemental. Grâce à une sonorisation installée par une entreprise spécialisée, les annonces et sonneries réglementaires purent être produites à l'initiative du colonel Alby, ainsi que le chant des Tabors, venant après la Marseillaise.

La cathédrale Saint-Étienne toute proche accueillit ensuite les congressistes, les personnalités et les drapeaux pour la messe de 18 h 30, terminée par la prière pour nos frères marocains dont le style et les fortes images trouvent à chaque fois une profonde résonance dans les cœurs.

En car ou par leurs propres moyens, les congressistes gagnèrent ensuite le restaurant Blanc, en banlieue sud-ouest, pour le dîner officiel. Au cours de l'apéritif, les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur furent remis par le général Feaugas à notre camarade Jean-Baptiste Eyharts qui tint à avoir auprès de lui pour la circonstance, ceux, camarades ou supérieurs, qui avaient été ses compagnons d'armes à l'époque des combats. Cérémonie émouvante qui a été l'un des temps forts de notre congrès.

Avant répondu à l'invitation de la Koumia, le général Bonmati et son épouse, Monsieur Michel Bousquet, vice-président de l'Association des officiers de réserve et membre de la famille d'Amade, ainsi que Monsieur Saïd Dadili, traducteur expert, fils de gommier, originaire de Zaouïa Ech-Cheikh.

Une exposition de photos relatives à la partie officielle de l'Assemblée générale de 1995 au Maroc était présentée : une magnifique photo de la Koumia offerte par Sa Majesté le roi du Maroc à l'association attirait tous les regards : les murs étaient décorés de panneaux représentant les insignes des quatre GTM historiques et du GTMEO.

Le repas, succulent, fut couronné par la présentation par deux porteurs d'une imposante pièce de pâtisserie en nougatine et mandarinier représentant la Koumia avec en dessous en capitales, l'inscription La Koumia. Ce monument de gastronomie et d'esthétique obtint un vif succès.

Mademoiselle Marion, dont les talents dans l'art photographique ne sont plus à louer, en a tiré une image excellente.

Le lendemain dimanche, dès 9 h, c'était le départ en car pour l'Isle-Jourdain, agglomération du département du Gers qui abrite sur deux niveaux, dans sa vieille halle aux grains modernisée avec goût, le Centre-musée européen d'art campanaire, c'est-à-dire quelque mille objets consacrés à l'art des cloches, carillons, sonnailles et grelots, en provenance des cinq continents et couvrant une période de quatre millénaires ; distribués en six zones, ils ont pour thèmes : les cloches et l'art de la fonderie, les cloches et la Révolution française, les cloches et l'expression du temps, cloches : musique et message, cloches et identité, cloches et bétail. Parmi eux, l'horloge de la Bastille en parfait état de fonctionnement, se taille un succès incontestable. Le déjeuner de clôture, toujours au restaurant Blanc, qui suivit cette visite, quoique plus simple, ne le céda en rien en qualité au dîner de la veille. C'était le dimanche 2 juin, fête des Mères, et une rose fut remise à chacune des dames présentes.

Des raisons de santé ont contraint certains de nos camarades ou leurs conjoints à résilier leur inscription : Madame Le Diberder, Laherrere, Larousse, Lechaix et Marx. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos regrets à tous et nos vœux de complet rétablissement.

On eût souhaité par ailleurs pour les deux derniers jours des conditions météorologiques plus conformes à l'idée que les gens de l'extérieur se font généralement du climat toulousain...

Cependant l'accueil des personnalités locales et la chaleur de l'amitié, ce qui à la Koumia n'est pas un vain mot, ont permis au Congrès 1996 de La Koumia à Toulouse, de se dérouler dans les meilleures conditions.

Pierre Brassens

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES AFFAIRES INDIGÈNE DU MAROC

Le 1^{er} Juin 1996 à Toulouse

La séance est ouverte à 14 h 45 dans la salle du cercle des Français d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer, 13 rue Mériel à Toulouse (Haute-Garonne).

| |
|----------------|
| Présents : 88 |
| Pouvoirs : 132 |
| Total : 210 |

- Aucune question à l'ordre du jour ne demandant une majorité particulière, le quorum est atteint.

Rapport moral présenté par le général Le Diberder, Président :

Avant de commencer notre Assemblée générale de 1996, je tiens à rendre hommage à notre ami Brassens, le président de la section du Languedoc, et à le remercier ainsi que tous ceux qui l'ont aidé pour organiser cette réunion. Ils se sont donné du mal, nous le savons. Merci à tous.

I - Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale de 1995

Il me faut maintenant vous demander si quelqu'un formule une remarque à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1995. Elle fera date dans l'histoire de la Koumia, nous en sommes tous conscients.

Personne ne demandant la parole, nous considérons que le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1995 est approuvé à l'unanimité.

II - Lecture du nom de nos camarades et des membres de notre association disparus depuis le début de juin 1995

Pour la plupart d'entre eux nous avons évoqué leur mémoire dans les bulletins successifs et je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence.

Chaque chef de section a reçu des plaques mortuaires.

Avant de commencer les différents paragraphes de cette Assemblée, pouvez-vous réfléchir au lieu et à la date de celle de 1997.

III - Présentation des comptes de l'exercice 1995 - projet de budget 1996

Vous avez tous les comptes de l'exercice 1995 et le projet de budget 1996. Les tableaux ont été publiés dans le bulletin 140 du premier trimestre 1996. Toutefois le compte d'exploitation a été modifié après vérification par Marc de Mareuil (2 bis).

Aucune remarque n'est faite par les participants. Le quitus est donc donné au trésorier.

Nous exprimons notre reconnaissance à Sa Majesté le Roi Hassan II pour la générosité du don qu'elle a bien voulu nous attribuer, correspondant aux remboursements de nos frais.

Vous avez noté que notre projet de budget comporte une ligne secours. Monsieur Pages, directeur du Service des anciens combattants auprès de l'ambassade de France au Maroc nous a communiqué les renseignements suivants :

«En 1995, 250 goumiers environ ont sollicité un secours». Il estime que 1500 dirhams, soit 885 F constituent un secours, soit 35.400,00 F. Les Gueules Cassées nous ont accordé 50.000,00 F. Les produits du placement du don du Roi du Maroc peuvent être estimés à plus de 20.000,00 F. Il nous restera une somme pour des secours supplémentaires.

Monsieur Pages nous ayant précisé que les règles de la comptabilité publique demandent que les sommes de l'aide accordée transitent par une association française du Maroc dont le représentant siège à la Commission d'action sociale, il aura la charge de la sélection des dossiers selon les mêmes règles appliquées aujourd'hui aux secours de l'Office national des anciens combattants (ONAC). Je vous propose de désigner comme notre représentant, Monsieur d'Agescy, président du Souvenir français au Maroc. Par cet intermédiaire, la Koumia pourra également attribuer les secours à des personnes nommément désignées. Le versement aux intéressés peut être effectué par mandat-poste accompagné d'une lettre explicative sur l'origine du secours accordé.

Il s'agira de veiller en particulier à ce que nos anciens goumiers puissent bénéficier du secours de la Koumia, quelle que soit leur région d'origine.

Notre Conseil d'administration a donné son accord sur cette manière d'agir. Je demande l'approbation de l'Assemblée générale. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Au moment où vous donnez quitus à notre trésorière, Monique Bondis, je tiens à la remercier de son dévouement et de faire de même avec Max de Mareuil qui, avec notre ami Muller, fidèle Bou Sendouq d'honneur, ont tous trois réalisé une présentation de notre comptabilité qui en rend la lecture plus facile.

IV - Renouvellement du conseil d'administration

Conformément à l'article 8 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus pour quatre ans. Or, la presque totalité des administrateurs actuels est arrivée à l'échéance de mandat. Il s'agit de :

Général Le Diberder, Jean de Roquette-Buisson, Georges Boyer de Latour,(D), Georges Charuit, Jean Bertiaux (D), Mademoiselle Bondis (D), Mademoiselle Cuignot (D), Henri Alby, Claude de Bouvet, Gérard de Chaunac Lanzac, Général Guillot, Mme de Mareuil, André Noël, Michel Pasquier (D), Maître Pierre Reveillaud, Contre-amiral Then (D),

Le mandat de Jean Sliwa expire en 1997.

Par ailleurs, Michel Pasquier ne renouvelant pas son mandat, quatre places restent à pourvoir.

Jean Delacourt, responsable de notre bulletin, Jocelyne Muller fille de notre Bou Sendouq d'Honneur ont posé leur candidature. Personne d'autre n'a fait acte de volontariat. J'ai proposé à Monsieur l'Ambassa-

deur Bucco-Riboulat, ancien contrôleur civil du Maroc, d'accepter de siéger au Conseil : il a accepté.

J'ai, par ailleurs, sollicité la candidature de Gérard Lepage, descendant, qui se dit plus disponible pour aider le bureau à partir de janvier.

Ces renouvellement et candidatures sont acceptés à l'unanimité.

V- Effectifs - cotisations

Georges CHARUIT, notre secrétaire général précise les effectifs à la date du 31 mars 1996, après mise à jour de l'annuaire en cours d'impression :

| | |
|-------------|-----|
| Total | 993 |
| Anciens | 644 |
| Veuves | 153 |
| Descendants | 137 |
| Amis | 59 |

Je profite de l'occasion, précise le Président, pour qu'un effort de recrutement soit entrepris parmi les descendants et parmi les amis de notre action pour combler les vides de tous ceux qui ont disparu.

VI - Rapport moral :

1 - Depuis notre Assemblée Générale du Maroc, à Marrakech, nous avons mené notre action dans plusieurs directions :

La première visait à perpétuer le souvenir de notre voyage au Maroc, à faire connaître son importance.

Dès notre retour, j'avais rendu compte au Président de la République, au Ministre des affaires étrangères, au Ministre de la défense, à celui des anciens combattants, du déroulement de notre voyage et j'avais remercié par lettre les autorités françaises et marocaines qui nous avaient accueillis. Je dois vous indiquer que seul le Ministre des affaires étrangères ne m'a pas répondu. Par contre, dans sa réponse, le Ministre de la défense m'indiquait qu'il me demandait de prendre contact avec le directeur du SIRPA pour étudier la réalisation de la plaquette que je sollicitais pour faire connaître les actes de notre voyage au Maroc, l'accueil reçu par toutes les autorités françaises et marocaines et en particulier par les Forces armées royales.

Je tenais à ce que soit gardée la mémoire de l'audience solennelle accordée par Sa Majesté le Roi

Hassan II à notre délégation, moment inoubliable.

Le général de Corta, directeur du SIRPA, m'apporta tout son appui et mit tout en œuvre pour la réussite de notre projet.

Malheureusement, deux événements majeurs intervenaient au Ministère de la défense : les essais nucléaires à Mururoa, la campagne pour la transformation du service national. Tous les services du SIRPA étaient largement engagés; voilà pourquoi la plaquette ne put être distribuée qu'au courant du mois de janvier. Elle constitue dorénavant une pièce maîtresse de nos souvenirs. La qualité de son exécution est remarquable et je me permets de vous demander d'approuver le texte de la motion suivante que nous adresserons au général de Corta, aux réalisateurs, aux services qui se sont chargés de sa diffusion sous couvert du Ministère de la défense.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité ce texte (voir en annexe)

Xavier de Villeneuve avait suivi notre périple au Maroc avec sa caméra. Sylvie Marion, avec son appareil photo, Monsieur Mohammed Ben Djelloul m'avait adressé la cassette officielle de l'audience au palais retransmise par la télévision ainsi que celle de l'inauguration de l'exposition sur les guerriers du Maroc.

L'adjudant Tournon du SIRPA, au siège central, spécialiste de l'audiovisuel, accepta de regarder ce que les photos de Sylvie Marion, les cassettes officielles et celle de Xavier de Villeneuve pouvaient apporter comme souvenir. Xavier de Villeneuve passa de nombreuses après-midi avec l'adjudant Tournon dans son studio et ils réalisèrent une cassette de plus de deux heures trente dont l'ECPA accepta de nous en tirer 60 copies, lorsque avec Jean de Roquette-Buisson, nous avons traité, le mercredi 22 mai, cette possibilité. Je regrette que le temps et les moyens de diffusion ne nous permettent pas de vous présenter ce souvenir exceptionnel.

Vous savez donc combien nous devons à Xavier de Villeneuve, à l'adjudant Tournon, à son équipe de remarquables spécialistes pour cette réalisation, à l'ECPA pour ses reproductions.

Convenez avec moi que tout a été mis en œuvre par tous ces organismes pour répondre à nos vœux, avec un dévouement et une gentillesse qui ont touché notre âme d'ancien.

L'assemblée applaudit vivement Xavier de Villeneuve pour cette réalisation.

Je propose que l'adjudant-chef Tournon du SIRPA, qui a réalisé cette cassette, soit nommé Goumier d'honneur. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

En ce qui concerne les photos de Mademoiselle Marion, nous en avons extrait 83 photos représentant la synthèse de ce qui fut notre voyage officiel.

Nous avons transmis une photocopie qui avait été adressée à nos chefs de section. Pour tous ceux qui ont participé au congrès, un exemplaire a été présenté au repas du Congrès. Le coût de cette reproduction est de 150 F.

2 - Le deuxième domaine de notre action intéressait nos relations avec l'ambassadeur du Royaume du Maroc, Monsieur Mohammed Berrada et avec son attaché de défense, le colonel major Aomar Essakali.

Les préparatifs de la venue du Roi allaient nous donner l'occasion de nous mieux connaître.

Initialement, la venue de Sa Majesté était prévue en novembre 1995. Pour différentes raisons, en particulier pour des raisons de santé, la visite n'eut lieu qu'à partir du 5 mai. Le 15 avril, l'ambassadeur nous invitait avec une centaine de personnes, à un couscous à son ambassade. Le 11 mars, avec Charuit, nous avions eu une entrevue pour la préparation de cette invitation. L'Ambassadeur se montrait soucieux de la sécurité du voyage de Sa Majesté. Il souhaitait inviter à un couscous les membres de la Koumia présents à Paris. Nous lui avons donné aussi le nom d'anciens du CEFI ainsi que celui du président des anciens des lycées français au Maroc (Association SALAM) amis d'anciens camarades marocains ayant fait carrière dans leur pays.

Au cours de la réception, l'ambassadeur prononça une allocution rappelant notre rôle dans son pays, les combats vécus ensemble, ainsi que l'audience accordée par le Roi en son palais le 2 juin à Rabat, dans laquelle le souverain marquait sa volonté de ne pas laisser tomber dans l'oubli notre œuvre commune.

Je répondais par un bref discours dont vous trouverez le texte comme éditorial de notre bulletin 141 du 2^{ème} trimestre 1996.

L'ambiance de la réception fut très chaleureuse.

Nous avons pu suivre à la télévision, comme vous tous, les émissions préparant la venue du Roi, son interview par la 2^{ème} chaîne, en son palais, puis sa prestation à la Chambre des députés; je n'ai pas vu l'hommage rendu par eux au moment de l'évocation par le président Seguin, des sacrifices consentis par le peuple marocain pour la Victoire de 1945. Elle fut émouvante, selon Monsieur Seguin.

Le matin, nous avons assisté, Jean de Roquette-Buisson, Georges Charuit et moi, à la réception à l'hôtel de ville par le maire Jean Tiberi, comme invités de l'ambassade du Maroc. Nous étions donc au milieu des Marocains de la capitale, heureux de recevoir leur souverain et admiratifs de ce qu'ils entendaient.

J'étais resté à Paris, au cas où nos dirigeants auraient souhaité ma présence à une de leur cérémonie. J'ai noté que pour eux, notre importance n'est pas du niveau de celle que nous accorde le Maroc. Il est vrai que nous ne fréquentons pas les membres de leur «bit el ma»... (1)

Le 8 mai, je n'ai pas assisté à la cérémonie de la Croix des Moinats que notre ami Vieillot a parfaitement organisée au milieu d'une nombreuse assistance, selon l'habitude.

3 - Le troisième domaine de notre action concerne la défense de notre histoire et la diffusion de sa connaissance. J'avais évoqué au Conseil d'administration du mois de février les propos inadmissibles relevés dans le livre intitulé «Viaggio nella memoria» Spigno e Gustav - Septembre 1943 Maggio 44" accusant le général Juin et les cadres français des Goums d'avoir permis toutes les exactions, atrocités commises par les troupes marocaines pendant cinquante heures au moment de l'attaque.

Le livre venait après un colloque à Turin où le général Moderrut, chef du Service historique de l'armée de terre, avait déjà dû intervenir et redresser les affirmations des historiens italiens ; il avait dû en plus faire

(1) Cabinet

un exposé à la RAI, télévision officielle italienne, sur le sujet.

J'ai donc précisé à l'auteur le texte suivant : «Je suis en mesure de vous apporter les précisions suivantes dont je vous prie de bien vouloir prendre acte :

1) Le contrat d'engagement des Goumiers n'a jamais stipulé le droit au pillage et au viol.

2) Jamais aucun chef au corps expéditionnaire français, à quelqu'échelon qu'il se fut trouvé, jamais aucun cadre des Goums n'a promis aux troupes une heure de pillage ou de viol si elles réussissaient à enfoncer la ligne Gustav. L'affirmer contrevient à la vérité historique.

3) A tous les échelons, les chefs ont toujours donné des ordres de fermeté à l'égard des hommes pris sur le fait de viol pour qu'ils soient passés par les armes. Ces ordres ont été exécutés avec la plus grande rigueur sur le terrain. Les tribunaux militaires ont fonctionné dans chaque grande unité du CEF.

Si l'n'est pas dans mon propos de nier la gravité des exactions commises, ni d'y trouver des excuses ou des explications, nous vous demandons de retenir :

1) que les Goums n'ont pas donné l'assaut sur la ligne Gustav mais qu'ils ont été engagés après dans l'exploitation. Ils l'ont menée avec une telle rapidité qu'ils se trouvaient toujours en tête trois semaines après aux portes de Rome.

2) Connaissant leurs hommes et leurs coutumes tribales ancestrales, les cadres des Goums savaient mieux que quiconque le danger de l'acceptation du pillage comme de la panique, le guerrier ne contrôlant plus ses actes dans les deux cas.

3) Le général Juin avait 55 ans en 1943 : l'auteur parle du «vieux» général.

En outre, j'adressais à l'auteur l'extrait de notre Bulletin n° 33 d'avril 1966 qui traite déjà du même sujet.

Le capitaine Degliame nous a adressé un livre très intéressant sur ses mémoires pendant la pacification, la campagne d'Italie, de France et d'Allemagne. Il cherche la possibilité d'une édition et voudrait savoir ceux d'entre nous capables de se la procurer. Vous y trouverez comment un Goum était administré en opération et en poste face à la dissidence, comment, pendant la campagne, le ravitaillement des unités engagées était réalisé. Plusieurs photos très évocatrices illustrent le document.

4 - Le lundi 4 mars, au Sénat, le ministre Augarde et moi-même avons prononcé une conférence sur les Goums marocains, leur rôle, leurs actions.

Comme chaque année, nous avons assisté à la messe pour le Maréchal Juin, à celle pour le Maréchal de Lattre, aux cérémonies, le 11 mai, au Monument du Maréchal Juin, place d'Italie, puis nous avons ravivé la Flamme au son de la Marche de la 2^{ème} DB ; les autres années, nous avons droit à la Marche des tirailleurs ou à celle des «Africains». Après, avec quelques-uns, nous nous sommes réunis autour du cous-cous traditionnel.

5 - Il convient maintenant de vous entretenir de l'avenir de notre musée à Montsoreau. Avec Jean de Roquette-Buisson, j'ai accompagné le directeur de l'entreprise qui étudie la manière de l'implanter à l'E.A.I. de Montpellier; nous attendons ses conclusions au mois de juin.

Vous n'ignorez pas les problèmes budgétaires de notre Ministre de la défense ; ses services ont gelé tous les crédits. Pour le bâtiment qui doit être édifié à côté du Musée actuel de l'infanterie, ses crédits sont gelés par le Service du génie de Marseille jusqu'en juillet. J'ai donc appris que la construction devrait commencer en octobre 1996. J'ai adressé au Ministre de la défense une demande pour qu'il intervienne de suite auprès du président du Conseil général du Maine et Loire pour que notre bail au château de Montsoreau soit prolongé de deux ans, soit 1999.

N'épiloguons pas, mais restons attentifs. Je le suis, mais il convient maintenant qu'un descendant se mette au courant des tractations que nous avons menées, des difficultés que nous avons rencontrées, des projets que nous voulons défendre. Il me faut en quelque sorte, une doublure. Soyons lucides, notre âge nous y contraint.

Sur les conseils de Jean de Roquette-Buisson, j'ai demandé à notre ami Claude de Bouvet de regarder avec Moreau de Bellaing l'état de nos livres déposés à la bibliothèque de l'École de l'armée blindée cavalerie de Saumur, pour désigner les volumes qui méritent d'être reliés et donc sauvés par ordre de priorité. Nous demanderons à la Fondation de prendre en charge les finances de l'opération.

VII - Remerciements

Au moment de terminer ce trop long exposé, je voudrais remercier tous les membres de notre bureau pour l'aide qu'ils m'apportent. Ils veillent à mes oublis, redressent ma paresse naturelle et me permettent de faire face. Je remercie tous les présidents de section pour la manière dont ils assurent la cohésion de l'ensemble. Vous savez maintenant que le Maroc intègre totalement notre histoire commune. Leurs historiens se sont mis au travail. Grâce à nos efforts depuis 1907, il va y avoir quatre-vingt-dix ans, vous l'avez écrite, vous avez cherché, vous avez témoigné.

Ce que nous constatons et apprécions aujourd'hui, c'est à vos efforts et à tous les travaux que vous avez menés avec ténacité que nous devons cette reconnaissance. N'est-ce pas la meilleure récompense que vous attendiez ?

Maintenant, la lecture de cette histoire par les historiens marocains sera sans doute différente de la nôtre. A nous, à vous de rester calmes, mais avertis et tenaces pour notre vérité.

VIII

Contraint de quitter précipitamment le Maroc pour des raisons d'ordre familial, le général Feaugas a dû remettre à plus tard le projet qu'il avait souhaité mener à bien concernant les échanges possibles au moment des périodes de vacances de jeunes Marocains dans nos familles ; mais ce projet est loin d'être abandonné.

IX - inauguration de la plaque «lieutenant-colonel de Latour» à la place du village Barbaggio (col du Tégime - Corse)

L'Assemblée générale approuve la décision de cette inauguration et charge le président Bonacoscia de la section Corse, de faire le nécessaire pour cette inauguration le 03 octobre 1996 et d'engager les frais nécessaires en sollicitant auprès des différentes collectivités locales les subventions qu'elles seraient en mesure d'attribuer à la Koumia pour cette réalisation et l'entretien du monument du Col du Tégime.

X - Assemblée générale de 1997

Il est proposé que l'A.G. de 1997 soit organisée par la Section Paris Ile-de-France.

Personne ne demandant la parole, le président déclare l'A.G. terminée et lève la séance.

Général Le Diberder

Motion adressée à Monsieur le ministre de la Défense

Adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale de la Koumia tenue à Toulouse le 1^{er} Juin 1996

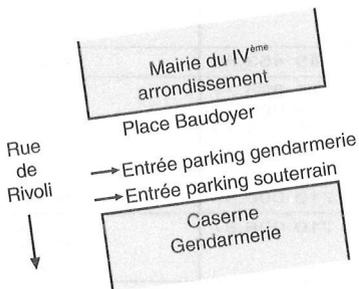
«Les membres de la Koumia, Association des anciens des Goums marocains et des affaires indigènes du Maroc, réunis en Assemblée générale à Toulouse le 1er juin 1996 expriment leur reconnaissance à Monsieur le ministre de la Défense pour la réalisation et la diffusion de la plaquette souvenir de l'audience mémorable accordée à Rabat en son palais par Sa Majesté le Roi du Maroc Hassan II, le 2 juin 1995 à la délégation des membres de la Koumia venus au Maroc pour manifester leur reconnaissance au peuple du Maroc pour les sacrifices consentis par lui pour la Victoire de 1945.

Il lui demande de bien vouloir adresser au général de Corta ainsi qu'aux concepteurs et réalisateurs de la plaquette leurs très chaleureuses et très vives félicitations pour la qualité de l'édition réalisée qui fait honneur au Service d'information et des relations publiques des armées».

TEMOIGNAGES SUR LA VIE DES GOUMS

Il serait intéressant de publier dans le bulletin des témoignages d'adjudants de Goum, de chefs de section, de comptables, etc. sur la vie quotidienne des Goums pendant les opérations de pacification, pendant les campagnes de Tunisie, Corse, Italie, France, Allemagne, Indochine, sur la vie dans les postes pendant les travaux de piste, les tournées de polices... Le général Le Diberder serait particulièrement reconnaissant envers tous ceux qui pourraient nous adresser de tels témoignages.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 22 OCTOBRE 1996



**Cercle Napoléon
1 place Baudoyer 75004 Paris
(Métro Hôtel de Ville)**

M., Mme, Melle : _____

Adresse : _____

Participera au dîner, accompagné(e) de _____ personnes.

Ci-joint sa participation, soit 180 F x = _____

(Sous forme de chèque bancaire ou CCP, adressé au siège de la Koumia 23 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris, pour le **10 octobre 1996, terme de rigueur**).

N° de voiture : _____

| COMPTE D'EXPLOITATION 1995 | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <i>Ce compte d'exploitation remplace celui paru dans le bulletin n°140, page 11, qui ne mentionnait pas la réévaluation du portefeuille</i> | | |
| | Dépenses | Recettes |
| Cotisations et bulletin | 124 264,32 | 116 365,00 |
| Cotisations | | 30 370,00 |
| Abonnements | | 76 050,00 |
| Dons | | 9 345,00 |
| Bulletins | 124 264,32 | |
| Subventions | 4 500,00 | 107 000,00 |
| Etat | | 7 000,00 |
| Gueules cassées | | 100 000,00 |
| Aides | 4 500,00 | |
| Produits financiers | 60 152,95 | 41 586,38 |
| Intérêts | | 41 586,38 |
| Frais | 837,95 | |
| Achat d'obligations | 49 315,00 | |
| Placements CT | 10 000,00 | |
| Insignes, foulards, livres | 4 035,00 | 31 333,00 |
| Ventes et achats | 4035,00 | 29 328,00 |
| Annuaire | | 245,00 |
| Livres Méraud | | 1 760,00 |
| Fonctionnement | 48 453,80 | 4 389,00 |
| Fonctionnement | 25 325,71 | |
| Loyer et charges | 13 697,50 | |
| Téléphones | 5 984,19 | |
| Affranchissements | 3 446,40 | |
| Photos Maroc remboursées | | 4 389,00 |
| Assemblée générale | 710 006,87 | 1 435 113,59 |
| Voyage au Maroc | 710 006,87 | 722 352,50 |
| Don du Maroc | | 700 000,00 |
| Intérêts | | 12 761,09 |
| Cérémonies diverses | 46 884,75 | 29 470,00 |
| Repas des CA | 29 320,00 | 29 320,00 |
| 11 mai Paris | 1 500,00 | |
| Obsèques | 2 504,50 | |
| Croix des Moinats | 4 160,25 | |
| CER Corse | 1 400,00 | |
| Plaques | | 150,00 |
| Cadeau au Roi du Maroc | 8 000,00 | |
| Cotisations et abonnements | 7 205,00 | - |
| Cot. à la flamme, souv. FR, R et D abonnement revue MA, etc. | 7 205,00 | |
| Régularisation | 10 975,00 | 98 907,41 |
| Régl. voyage au Maroc | 10 975,00 | 10 975,00 |
| Régl. Fondation | | 518,20 |
| Réévaluation portefeuille | | 87 414,21 |
| Variation de trésorerie | 847 686,69 | |
| Dotations et stocks | 16 890,00 | - |
| Dotations aux amortissements | 800,00 | |
| Variation de stocks | 16 090,00 | |
| Total | 1 033 367,69 | 1 864 164,38 |
| Excédent d'exploitation | | 830 796,69 |

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA ET DES SECTIONS

Marches de l'Est

Hommage aux soldats américains

Le 6 juin 1996 a eu lieu au cimetière américain du Quequement à Dinoze (Vosges) une cérémonie à la mémoire des morts américains de la campagne de France.

Les présidents du comité d'entente des anciens de la Libération étaient présents ainsi que le président départemental des combattants des Vosges. Vingt porte-drapeaux se sont inclinés pour rendre un hommage à nos frères d'armes américains tombés au champ d'honneur : dépôt d'une gerbe, minute de recueillement homélie du père de Blick, ancien de la 2^{ème} D.B.

Plus de 100 personnes assistaient à cette courte et émouvante cérémonie. Le surintendant Roland Prieur a remercié vivement tous les participants. Nous étions 5 anciens des Goums avec le fanion du 10^{ème} Tabor.

Jacques Vieillot

Inauguration au Hohneck d'une stèle en hommage aux morts du 4^{ème} RTT

Le 5 août 1996, les camarades Scotton Mario, Verdun Bernard et Houssemand Hubert ont participé aux cérémonies militaires organisées par le 1^{er} régiment de tirailleurs d'Epinal à l'occasion de l'inauguration d'une stèle au Hohneck, en hommage aux morts du 4^{ème} RTT lors des combats de décembre 1944.

Mario Scotton représentait le lieutenant-colonel Vieillot qui s'était excusé pour des raisons familiales, et, en qualité de président cantonal du Souvenir français, a pris part au dépôt de gerbes.

Le fanion du 10^{ème} Tabor marocain était porté par Bernard Verdun, en djellabah, et avait trouvé sa place d'honneur parmi les quarante drapeaux des associations patriotiques.

Les cérémonies se sont déroulées devant une nombreuse assistance civile et militaire et outre l'inauguration de la stèle du 4^{ème} RTT, comportaient des remises de décoration, dont la Légion d'Honneur au colonel de Fleurian, commandant le 1^{er} RT, la passation de commandement de commandants de compagnies et la remise de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire aux engagés volontaires de la 2^{ème} compagnie.

Mario Scotton

Section Ouest

Réunion du 22 août 1996

En tenant notre réunion à cette date, nous avons la certitude de pouvoir bénéficier de la présence de notre président qui estive à cette période de l'année en sa Bretagne ancestrale mais qui sacrifie à la Corse dès le début septembre ...

Réunis à 9 heures à la chapelle du Vincin en Arradon, nous avons entendu la messe concélébrée par deux anciens recteurs de la paroisse qui ont bien connu la famille Le Diberder, installée depuis longtemps dans le pays.

La "prière du Goumier" clôtura l'office et fut lue avec émotion par notre président devant une assistance recueillie et moins clairsemée qu'on avait pu le craindre.

Étaient présents : le général et Madame Le Diberder, l'intendant général et Madame Taureau, le colonel Thet revenu du Midi, Gentric et Madame, toujours fidèles à nos rendez-vous, Henri Beauge-Beruda, venu du fond du Finistère, Armand de Bardies en provenance de l'Orne lointaine. Mesdames Blanckaert et Flye-Sainte Marie prévenues *in-extremis* s'étaient jointes à nous.

Claude de Bouvet et Madame représentaient la section Val de Loire.

Un apéritif réunit tous les participants dans la villa de Madame Fournier-Foch d'où ils purent admirer la magnifique vue sur le golfe du Morbihan.

Après une promenade sur la côte pour jeter un coup d'œil sur l'île aux Moines, ce fut un déjeuner sympathique dans un restaurant d'Arradon.

Pour atteindre le Fort de Penthièvre où nous attendaient Fouillen et Madame il fallut suivre la file processionnaire des véhicules se dirigeant vers Quiberon.

Là, devant la Contrescarpe et face au grand-large, le Général Le Diberder nous exposa les grandes lignes du drame de Quiberon en 1795.

La rivalité des chefs émigrés, leur manque de détermination, la défection d'un certain nombre de soldats français prisonniers des Anglais, libérés à cette occasion et incorporés pour gonfler les effectifs des émigrés, mirent les malheureux débarqués à la merci d'un Hoche qui, malgré les chouans de Cadoudal, put rameuter ses troupes à temps et obliger les royalistes à la capitulation.

Malgré la promesse d'avoir la vie sauve qui, très probablement leur avait été faite et qui seule explique cette reddition, les prisonniers furent jugés conformément à la Loi qui prévoyait la peine de mort pour tout Français ayant pris les armes contre la République et fusillés dans ce qui devint le Champ des Martyrs.

A l'époque, le gouvernement français n'hésitait pas à faire respecter la loi ... même si elle était dure ...

N'avaient pu participer à la réunion pour diverses raisons et s'étaient excusés, Mesdames Bourget,

Boisnard, de Croutte, Espeisse, Guignot et Verchin, Antoinette-Marie Guignot, les Colonels Le Petit, Millières, et Pelletier, Henri Jobbe-Duval, Raymond Gicquel et Lucien Guigoux.

Nous espérons que l'an prochain un peu plus tard en saison, il leur sera possible de se libérer.

R. Espeisse

Section Rhône-Alpes

Activités 1996

- Permanence - 4ème jeudi - 16 h 30 - Cercle des Officiers - Lyon -
- Samedi 13 janvier - Repas de Section - Mess officiers - Lyon : 23 présents.
- Lundi 29 janvier - Délégation avec fanion Koumia - Obsèques Cognot René (Lieutenant 3^{ème} GIM - 4^{ème} Tabor) Mâcon - Saône et Loire
- Avril Mai - Visite aux Amis Koumia savoyards dont la présence aux réunions de section se fait de plus en plus rare (santé, âge, distance) Col Mathieu et Madame - Col Bechet et Madame - A/C Orsini et Madame - A/C Perigois et Madame.

Notre ami Perigois supporte d'importantes séquelles de son séjour au camp n°1; soucieux de l'état de santé de son épouse; très dévoué à l'Association des Anciens Prisonniers du Viêt-minh; fidèle à la Koumia; aime présenter ses archives, photos des Goums, lesquelles devraient trouver place un jour au Musée des Goums.

Bénéfiques pour tous, ces visites itinérantes sont à planifier pour des rencontres sur le terrain, pour un repas popote, proche du domicile des amis concernés, convivialité et connaissance régionale.

- 14-15 mai - Mémorial de Fréjus et Aubagne en 2 jours (circulaire du 28 septembre 95). Hélas, voyage annulé, «faute de combattant» effectif trop réduit pour un car de 50 places. Projet à reconsidérer en 1997. Se faire connaître (date à proposer)
- 1 et 2 juin - Nous étions 6, avec épouses au Congrès 1996 de la Koumia à Toulouse.
- 29 septembre au 6 octobre - Voyage au Maroc (Grand Sud Marocain) de la Fondation Lyautey. Nous serons 9 au départ de Lyon Satolas. Sur 29 options (Circulaire du 28 septembre 1995).
- Mardi 21 janvier 1997 - 19 h - Mess des Officiers Lyon - Conférence sur les Goums Marocains, souhaitée par l'ANOCR. Le Général Le Diberder, Président de la Koumia, nous fera l'honneur de parler des Goums aux Lyonnais qui ne les connaissent pas !

- Autres activités : participation aux Assemblées générales ou réunions (ANOCR - FARAC - L.H. - R et D - Commémoration Dien Bien Phu (4 mai) - etc.

- Décès : Jean-Yves, fils du capitaine et de Madame Yves Guidon. Funérailles 5.7.96 - Condoléances et profonde sympathie exprimées ; participation trop réduite de la section.

Magenot

Section Provence - Cote d'Azur

Célébration de la victoire du 8 mai 1945 à Gemenos

Le 8 mai 1996, la municipalité de Gemenos célébrait la victoire du 8 mai 1945, en présence des autorités civiles et militaires, de nombreuses associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux, et d'une délégation d'enfants conviés par le maire aux cérémonies, afin qu'ils se souviennent de cette époque de la guerre 39/45 à laquelle leurs aînés ont participé.

Un détachement de légionnaires du 1^{er} étranger d'Aubagne rendait les honneurs.

Messieurs Boyer de Latour, Brion, Bres, Cramoisy, Lejard représentaient la section Koumia-Provence.

Après la lecture du message du Secrétaire d'état aux anciens combattants, le maire déposait une gerbe au monument aux morts. Le cortège se rendait ensuite au carré militaire du cimetière de Gemenos. Le maire y déposait une gerbe. Au nom de la Koumia, le commandant Boyer de Latour déposait une gerbe aux couleurs franco-marocaines, à la mémoire des Goumiers français et marocains du 2^{ème} GTM tués du 20 août au 27 août 1944.

Sur une plaque de marbre sont inscrits les noms de ces morts :

Français

Chapelard Jacques, capitaine (20.08.44) - Litas Albert, capitaine - Huguet Henri sous-lieutenant - Leblanc Henri adjudant-chef - Villesewe Pierre adjudant-chef - Cenet Max, sergent-chef (21.08.44) - Schneider Jean (22.08.44) - Franconi François (24.08.44) - Duchet Sucheaux sous-lieutenant - Toulis Georges adjudant (27.08.44)

Marocains

Ali Ben Mohamed, Moqqadem - Ali ou Lahcene, Moqqadem - Hammou ou Baha, Goumier 1^{ère} classe - Amar Ben Bouazza, Maoun - Ahmed ou Rezoug, Goumier 2^{ème} classe - Raho Ben Lahsen, Goumier 1^{ère} classe. - Mimoun ou Saïd, Moqqadem - Mohamed Ben Mohamed, Goumier 2^{ème} classe - Mohamed Ben

Addi, Goumier 2^{ème} classe - (21.08.44) - Moha ou M'Bark, 1^{ère} classe. - Ali ou Saïd, 2^{ème} classe . (22.08.44)
Mohamed Ben Ali, 2^{ème} classe (24.08.44) Moha ou Bellal, 2^{ème} classe (27.08.44).

Ayons une fidèle pensée pour tous ces morts, songeons à leur sacrifice.

Georges Boyer de Latour
Président de la section Koumia-Provence

CARNET

Naissances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Louis Hausermann le 1^{er} mai 1996 à Brest .
- Margot de Villers le 9 mai 1996 à Paris deuxième et troisième petits enfants du colonel et Madame François Delhumeau.
- Lena, le 9 juillet 1996, fille de Philippe et de Catherine Degache, arrière petite fille du capitaine George Gaude (†) et Madame.

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et aux grands-parents et ses meilleurs vœux jeunes enfants.

Mariage

Sandrine Desbrosse, fille de Monsieur et Madame Pierre Desbrosse, petite-fille du commandant M. Desbrosse (†) et Madame, avec Monsieur Olivier Pirabe, le 24 août 1996 en l'église de Bousse (Moselle).

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- Jean Chevrier le 14 juin 1996 à Epinal. Une délégation de la Koumia conduite par le lieutenant-colonel Jacques Vieillot, président de la section des Marches de l'Est assistait aux obsèques le 17 juin 1996 à Fresse sur Moselle (Vosges).

• Le colonel Louis Ponse le 10 juin 1996. Une délégation de la Koumia conduite par le commandant Servoin, accompagné de Victor Voinot et de Durand Desgranges assistait aux obsèques le 14 juin à Ruch (Gironde).

- Le capitaine Paulin Moutier, le 8 mars 1996 à Bergerac
- Madame Lucien Siat, épouse du sergent-chef Siat, en avril 1996 à Saverne (Haut-Rhin)
- Madame Diego Brosset, épouse du général Brosset, commandant la 1^{ère} Division Française Libre en 1944.
- Monsieur Lecq Marcel, le 2 août 1996
- Le capitaine Chulliat, le 15 juillet 1996 à Saint-Brieuc (Cotes d'Armor)
- Le général Jean Marzloff, le 22 juillet 1996 à Saint-Denis de Palin (Cher) ,
- Jean Yves Guidon, fils du capitaine Yves Guidon ; la cérémonie religieuse a eu lieu le 5 juillet 1996 à Meyzieu (Rhône)
- Madame Sfia Quitout, mère de notre ami Michel Quitout, fils de gommier
- L'adjudant chef (CR) Vernusse Marcel, le 9 août 1996 à Perpignan
- Le général (CR) Maurice Tricon - Dunois, le 9 août 1996 à Paris. Le général Tricon - Dunois, décédé dans sa centième année, avait le commandement de la 3^{ème} DIA
- Monsieur Bernard Simiot, le 25 août 1996 à Paris. Le président de la section Ouest, Renaud Espeisse, représentait la Koumia aux obsèques, le 31 août 1996 à Saint Malo.
- Madame François Partiot, veuve du général, le 28 août 1996. Le général Pierre Michel représentait la Koumia aux obsèques le 31 août 1996 à Biarritz.
- Le chef de bataillon Maurice Valo, le 5 septembre 1996 à Montpellier.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

Décorations

Légion d'honneur

Ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

Grand Officier : Le lieutenant-colonel Jean-Jacques Beucler

Officier : Le capitaine (ER) Pierre Teruel, le commandant (ER) Daniel Colas

Chevalier : Le lieutenant-colonel Jean-Pierre Chaumaz, fils du chef de bataillon Louis Chaumaz

Autres décorations

Le M.DL (ER) Hippolyte Sarrazin a été autorisé à porter la Médaille commémorative française de la guerre 39-45 avec barrettes «Afrique-Allemagne-Libération», la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe «Maroc», la Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

A tous les nouveaux promus, la Koumia adresse ses bien vives félicitations.

Remise de la Croix de commandeur de la Légion d'Honneur au commandant Jean-Baptiste Eyharts par le général Feaugas

A l'occasion du Congrès National de Toulouse, le Général Feaugas a remis les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur au Commandant Jean-Baptiste Eyharts, titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre 39-45, de la Croix de Guerre des T.O.E. et la Croix de la Valeur Militaire.

Remise de la Croix d'officier de la Légion d'Honneur au sergent-chef Lampis par le général Le Diberder

Le 13 juillet 1996, le général Le Diberder a remis lors des cérémonies de la fête nationale à Joigny (Yonne) les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur au sergent-chef Lampis. Après avoir servi dans les goums jusqu'en 1945, le sergent-chef Lampis reprend du service dans les CRS jusqu'en 1970.

Évadé deux fois en 1940, il est titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre 39-45 avec 4 citations dont une à l'armée et une au corps d'armée, de la Médaille des évadés et combattants volontaires, de la Médaille d'honneur de la police et de la Médaille de la jeunesse et des sports.

Rectificatif

C'est à la suite d'une information erronée que nous avons annoncé le décès de Madame Courvoisier, épouse de notre ami l'adjudant-chef (CR) Courvoisier. Que Madame Courvoisier et son mari veuillent bien nous excuser de cette regrettable erreur.

IN MEMORIAM

Le général François Partiot

Je n'ai jamais servi directement sous les ordres du général Partiot mais nul ne peut avoir appartenu au Service des affaires indigènes du Maroc ou servi dans les Goums marocains sans connaître l'impact que celui-ci a laissé dans l'Histoire de la France au Maroc. Né le 5 septembre 1906 à Ancenis (Loire Atlantique) François Partiot est reçu à Saint Cyr en 1925. Il fait partie de la promotion Maroc et Syrie et est affecté avec le grade de sous-lieutenant en octobre 1927 au 61^{ème} RTM à Bourg en Bresse .

Des lors sa carrière se déroulera presque entièrement au sein de l'armée d'Afrique .

En effet dès septembre 1928, le 61^{ème} RTM est dirigé sur le Maroc en "relève collective" et deux ans après, en septembre 1930, le lieutenant Partiot est détaché au 12^{ème} goum stationné à Arbala. De 1930 à 1933, il participe aux opérations de pacification de l'oued El Abid et d'octobre 1931 à juin 1932 suit à Rabat le cours des Affaires Indigènes . A la sortie du cours il est affecté au bureau des A.I. de Kebab, puis d'Arbala et au bureau du cercle d'Azilal en février 1934 . Nommé Capitaine en 1936 il est reçu en mars 1938 à l'École supérieure de guerre . En 1939, il est affecté à l'EM de la 57^{ème} D.I. dans le Jura puis en avril 1940 au 3^{ème} bureau de la 6^{ème} DIC. Il participe aux combats au sud de Sedan et est fait prisonnier le 23 juin 1940 à Colombey les Belles. Le 17 août, il s'évade depuis la région de Nancy et rejoint Luchon le 24 août. Le 18 septembre rappelé au services des AI du Maroc, il rejoint le bureau du cercle d'Azilal puis est nommé chef de bureau des Ait M'Hammed.

Nommé chef de bataillon le 25 septembre 1942, il est appelé en juin 1943 comme chef d'EM par le général Guillaume qui vient de prendre le commandement des Goums marocains. C'est à ce titre qu'il participe de juillet 1943 à mai 1945 aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne

Nommé lieutenant colonel le 25/6/44 à 38 ans, il passe un an à l'EM de la région de Toulouse et, en 1946 retourne au Maroc comme secrétaire général du Commandement Agadir-Confins. De mars 49 à mai 52 il est directeur adjoint de l'intérieur et chef des Services spéciaux à Rabat. Promu colonel depuis le 01 avril 1949, il assure de 52 à 54 le commandement du prestigieux 15.2 à Strasbourg. De 54 à 58 il est auditeur au CHEM puis instructeur et adjoint français au collège de l'OTAN.

En 1958, il rejoint l'Afrique du Nord comme adjoint au général commandant l'IGAMIE d'Alger. Nommé général de brigade le 01 mars 1959 il est inspecteur général des Affaires algériennes à la Délégation générale d'Alger jusqu'en avril 1961, date à laquelle il prend le commandement du Groupe de subdivisions de Versailles. Désigné à ce titre pour «préparer l'exécution capitale du général Jouhaud comme il l'a écrit lui-même, il démissionne aussitôt le 8 juin 1962 pour ne pas avoir à exécuter cet ordre. Il sauve ainsi la vie de son "ami" de Saint-Cyr.

Le général Partiot était commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de 8 citations et du Mérite Militaire chérifien . Il fut pour nous tous le type même du chef jeune, intelligent, toujours calme mais efficace et qui sut prouver en toutes circonstances qu'il savait prendre ses responsabilités.

Lorsqu'il m'arrivait de passer quelques jours à Biarritz où il s'était retiré je ne manquais pas d'aller le saluer. Nous évoquions bien sur la splendeur des paysages marocains, mais surtout l'amitié confiante de nos gnomes et de nos anciens administrés berbères de l'Atlas. Je le remerciais vivement chaque fois d'avoir eu le courage civique d'interrompre brutalement une brillante carrière militaire un certain 8 juin 1962. Son regard alors devenait dur, puis il souriait et nous nous quittions sur une chaleureuse accolade. Merci mon «ancien» de l'exemple que vous nous avez donné.

Mai 1996
Général Feaugas

Bernard Simiot

Journaliste, écrivain, engagé volontaire durant la seconde guerre mondiale, Bernard Simiot qui partageait sa vie entre Paris et Saint-Malo, s'est éteint le dimanche 26 août 1996 à Paris à l'âge de 91 ans.

De son vrai nom Simionesco, Bernard Simiot est né à Paris le 1^{er} octobre 1904. Il deviendra journaliste en 1930. Il fonde et dirige la revue « Hommes et Mondes » qui fusionnera avec la revue des deux Mondes. Combattant durant la campagne d'Italie, le futur Maréchal Juin lui demande d'aller hisser le drapeau français sur le Palais Farnese quand les troupes sont entrées dans Rome en juin 1941. Le combattant savait aussi se servir des mots et de l'histoire. Sa célèbre saga des « Messieurs de Saint-Malo » dont le premier tome a été publié en 1983 a été un très grand succès.

Dans sa malouinière à Saint-Père-Marc-en-Poulet, en mai 1993, il a fêté le dixième anniversaire de ce premier tome déjà vendu à 1,3 million d'exemplaires. La saga des Carbec, Magon et Danycan et autres illustres familles malouines ont aussi franchi les frontières avec des traductions ou des adaptations cinématographiques.

René Couanau, le député-maire de Saint-Malo, lui rend hommage: «Saint-Malo perd un grand ami, un familier de son histoire grande et petite (...) nous conservons en mémoire, comme un testament, les phrases qu'il avait écrites pour nous tout récemment : «Point minuscule sur la carte des continents, il arrive que par miracle le nom de Saint-Malo soit présent dans l'imaginaire de chaque Européen. C'est là un atout fabuleux». Bernard Simiot avait remis le manuscrit de son œuvre à la ville.

Le ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy, rend aussi hommage à l'écrivain «qui avait donné à Saint-Malo sa saga historique à travers l'histoire de Mathieu Carbec et de ses descendants».

C'est à la cathédrale de Saint-Malo, dans l'intimité, qu'ont été célébrées ses obsèques.

Eric Aupoix
Ouest-France

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

Hommage au général d'Amade

par Monsieur le ministre Jacques Augarde

Le 31 mai 1996, Monsieur le ministre Jacques Augarde a présenté à l'Académie du Languedoc à Toulouse, devant une très nombreuse assistance réunissant les autorités locales, les membres de l'Académie et de nombreux représentants de la Koumia, une très intéressante conférence sur la carrière du général d'Amade qui fut l'artisan de la présence française au Maroc.

Nous publions ci-après la première partie de cette conférence particulièrement intéressante.

Au début de cette communication prononcée dans le cadre de l'Académie du Languedoc, je voudrais remercier les responsables de cette institution: son secrétaire perpétuel, son secrétaire général, son président d'honneur, ses académiciens et son modérateur, M. José Badie d'Arcis qui a bien voulu présider cette réunion.

Mes sentiments reconnaissants s'adressent aussi au général Le Diberder, au général Feaugas et aux membres de la Koumia, fidèles au souvenir du fondateur en 1908 des Goums marocains, de même qu'à Monsieur le député-maire de Toulouse, représenté par Monsieur Baeza et par Maître Maubecq, glorieux combattants du corps expéditionnaire français en Italie et de la 1^{ère} Armée.

Il m'est aussi très agréable d'exprimer ma gratitude à la famille du général d'Amade qui n'a cessé de me renseigner depuis longtemps. Madame Puntous et Madame du Boucheron m'avaient reçu dans le vieux Toulouse, non loin de l'appartement où, en 1938, le pacificateur de la Chaouia avait, pour le visiteur recommandé par les poilus d'Orient que j'étais, évoqué quelques moments de son étonnante carrière et des points de notre histoire militaire.

Pendant les années 80, j'avais échangé une correspondance très instructive avec le colonel René d'Amade qui, connaissant l'admiration de ses enfants pour leur grand-père m'avait engagé à rechercher auprès d'eux des informations plus complètes et des détails sur son existence. C'est ainsi que Madame de Roux, Madame Legrix de la Sallez, Monsieur et Madame Jean d'Amade, Monsieur et Madame Gérard d'Amade qui disposaient de souvenirs et des carnets du général m'ont permis de placer dans son contexte ce que j'avais appris sur lui grâce aux Services historiques des armées et aux Archives des affaires étrangères.

A partir de 1919 où il prenait sa retraite et 1941 date de sa mort, le général d'Amade partageait son temps entre Toulouse où il était né en 1856, et ses propriétés de Pontus à Fronsac en Gironde et du Barayroux à Saint-Étienne de Tulmont en Tarn-et-Garonne.

Il vivait entouré de l'affection, de l'admiration et de la reconnaissance des anciens soldats d'outre-mer

et tout spécialement de ceux des Dardanelles, dont la mémoire ne pouvait se détacher de l'image hallucinante des combats menés en vain en 1915 pour ouvrir la route de Constantinople. Pendant quarante-cinq ans d'activité militaire, il servit dans des fonctions diverses : missions en temps de paix et en temps de guerre, commandements territoriaux et au feu.

Sa vocation des armes provenait de sa lignée et plus particulièrement de son père Adolphe. Né en 1821, Saint Cyrien, officier d'infanterie, il avait vécu l'occupation de Rome en 1851 et de 1854 à 1856 avait participé à la campagne d'Orient contre la Russie aux côtés des Anglais, des Turcs et des Piémontais. D'abord, au 17^{ème} régiment de chasseurs à pied formé à Toulouse, il rejoignait par la suite les Services de l'intendance.

Les longues et meurtrières batailles de Crimée lui avaient laissé un pénible souvenir. La nuit du 19 au 20 février 1855 resta toujours présente à son esprit. Il l'évoquait ainsi pour les siens...

“J'ai fait un carnaval assez triste. De garde à la tranchée de Sébastopol (ravin du Carénage) à la deuxième embuscade, en avant des ouvrages blancs, j'ai passé la nuit entre deux chasseurs de ma compagnie, l'un coupé en deux par un obus et le deuxième blessé mortellement par une balle russe à ailettes. La balle est entrée entre le cou et l'épaule gauche et sortie sous le poumon droit, du côté opposé. Le premier se nommait Roques, le second Crusson...”

Muté dans l'Intendance, il avait été affecté successivement à Gallipoli, à Kamiesh et à Constantinople.

Le 26 juin 1856, alors qu'il était chargé de vérifier l'embarquement de notre corps expéditionnaire dans le port de Sébastopol, il se rendit en pèlerinage à la tour de Malakoff, tout près de laquelle se trouvait un important cimetière de militaires alliés.

Sur la tombe des Français - rapportait-il - morts à l'assaut de cette redoute, un poteau indiquait le centre du lieu où sont recueillies les dépouilles mortelles. Des fleurs et des plantes diverses y ont fleuri et grandi. Sur le poteau on lisait en caractères primitifs les vers suivants :

Unis pour la victoire
Réunis par la mort
Des soldats c'est la gloire
Des braves c'est le sort
5 septembre 1855

A la fin de 1856, il retrouvait la métropole, à Toulouse d'abord puis dans plusieurs garnisons, avant d'obtenir sa mutation pour l'Algérie où il allait passer le reste de son existence, exception faite pour la campagne de l'armée de la Loire en 1871, un nouveau séjour à Toulouse et un plus inattendu à Bastia.

Il présentait deux livres, l'un sur la rénovation de l'Intendance, l'autre sur l'ordre de la Légion d'Honneur et sur les autres ordres nationaux, ce dernier volume devenant un ouvrage de référence.

D'un naturel trop actif pour accepter une retraite, à soixante ans, il répondit avec empressement à l'offre faite par la direction de la Caisse d'épargne de Toulouse d'occuper un poste de caissier. Il y acquit une excellente réputation auprès de ses collègues et des clients. Son décès le 5 décembre 1893 après un peu plus de dix ans d'un labeur assidu et efficace provoqua de sincères regrets.

Albert d'Amade était alors capitaine au 11^{ème} régiment d'infanterie à Montauban, revenu depuis deux ans d'un long séjour en Extrême-Orient.

Élève au Prytanée militaire de la Flèche, il allait préparer Navale à Lorient, mais en mauvaise santé lors du concours d'entrée, il n'était pas admis. En 1874, il était brillamment reçu à Saint Cyr où il devait nouer de solides amitiés avec son ancien, le futur maréchal Hubert Lyautey et avec son camarade de promotion Louis Franchet d'Espérey, lui aussi élevé à la dignité, de maréchal de France.

Il devait lui ravir à la sortie de la « Spéciale » la place au 1^{er} régiment de tirailleurs algériens de Blida qu'il ambitionnait, son père étant encore à Alger le conduisant à choisir le 3^{ème} RTA, à Constantine et à Sétif.

Ce régiment créé par décret impérial du 10 octobre 1855 réunissait les anciens bataillons turcs de Bône et de Constantine et des vétérans de Crimée. Il devait par la suite recourir aux enrôlements locaux.

A la tête des "Turcos" fut un certain temps placé le futur général Bourbaki. Chef énergique, courageux et humain, il avait su communiquer à ses tirailleurs le sens de la discipline et le goût de la belle tenue, une coquetterie assez légendaire pour être toujours rappelée dans un refrain familier de l'armée d'Afrique:

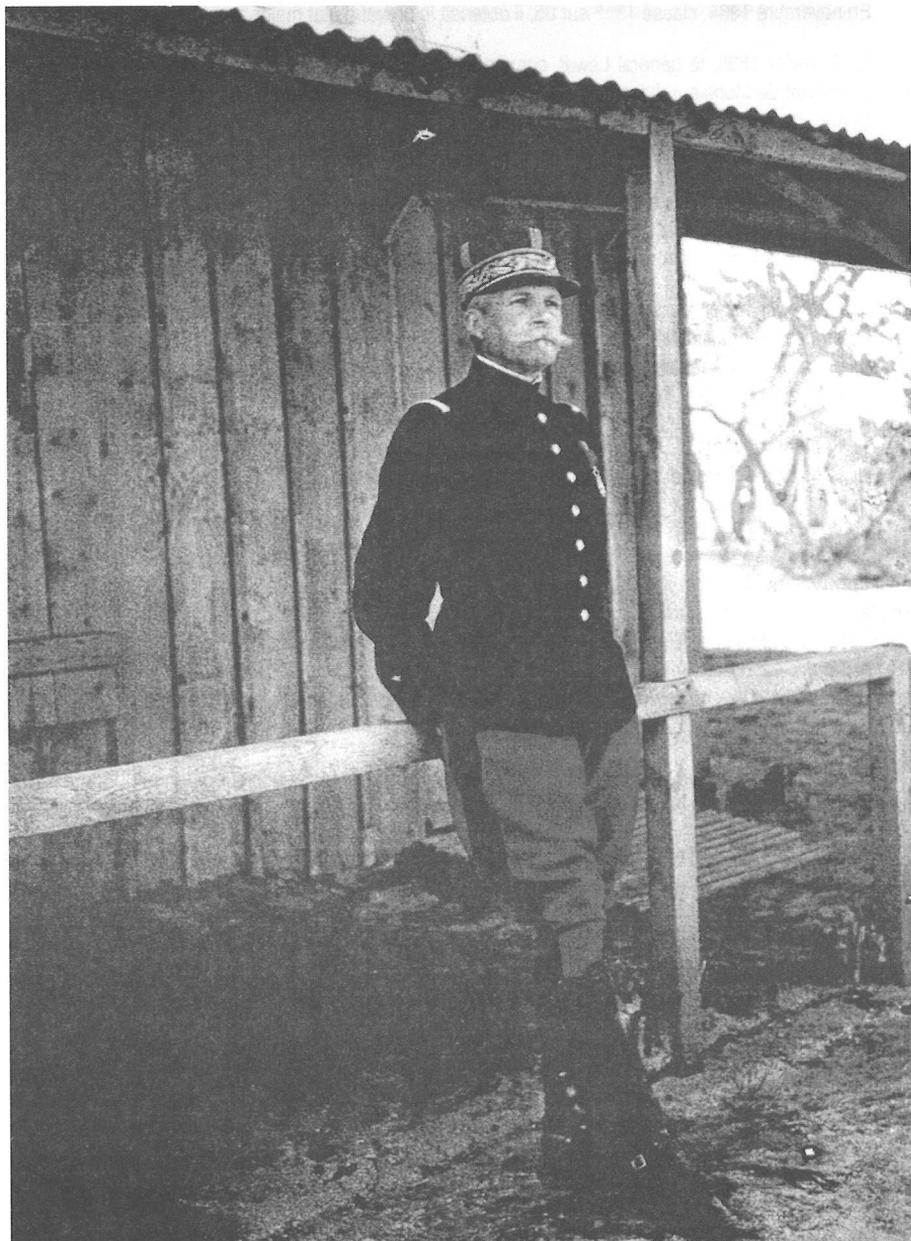
Gentil turco
 Tour au tour de ta boule
 Comme un serpent s'enroule
 Le calicot
 Qui te sert de Schako
 Ce chic exquis
 Par les Turcos acquis
 Ils le doivent à qui ?
 A Bourbaki
 A Charles Bourbaki

Le lieutenant d'Amade accomplit comme ses camarades des tournées de police et fut engagé comme eux dans la campagne de Tunisie. Le traité signé entre la France et le Bey en son palais du Bardo, le 12 mai 1881, était ratifié immédiatement par les chambres à l'unanimité moins la voix de Georges Clemenceau.

Après l'accord, les combats se poursuivirent jusqu'en décembre 1881. Au cours de ces campagnes, les cadres métropolitains firent la connaissance des Goumiers algériens dont ils relevèrent les conditions particulières d'emploi et dont ils apprécèrent les qualités individuelles.

Le futur général était avec ses camarades engagés dans les opérations sur le territoire de la Régence, reçus l'année précédente à l'école de Guerre, dirigée en novembre 1882 - sur Paris.

Le lieutenant-colonel Edon avait porté sur lui un jugement utile à rappeler pour une bonne connaissance du jeune officier: *"Grand, mince, distingué et vigoureux. Tenue de la plus correcte élégance. Principe et conduite irréprochables. Très bonne instruction secondaire. Instruction militaire des plus complètes. Sert avec une capacité égale à son zèle, dont il ne fait pas plus étalage que de son rare mérite. La modestie de Monsieur d'Amade, son amour pour l'étude, son intelligence bien aiguës, le désignent à tous comme un officier qu'attend une belle carrière. Vit dans les plus excellents rapports avec ses camarades qui l'aiment autant qu'ils l'apprécient..."*



Le général d'Amade

En novembre 1884, classé 13^{ème} sur 65, il obtenait le brevet d'état major avec la mention bien.

Le 3 janvier 1885, le général Lewal, commandant du XVII^{ème} corps d'armée, dont Toulouse était le siège, recevait de Monsieur Jules Ferry le portefeuille de la Guerre à la suite de la démission du général Campenon. Le lieutenant d'Amade l'accompagna rue Saint Dominique comme officier d'ordonnance et resta auprès de lui jusqu'à la démission du cabinet au lendemain de l'affaire de Lang Son le 30 mars 1885.

Le général Lewal dont les états de service étaient remarquables, donna d'excellentes études si bien qu'il put être considéré comme un tacticien de premier ordre. Officier d'ordonnance du maréchal Bazaine, sa déposition à son procès revêtit une importance primordiale.

Comme tous les chefs de sa génération, il était imbu de la supériorité de la défensive, l'offensive ne pouvait être entreprise qu'avec une grande supériorité de moyens. Son collaborateur condamnait son naïf optimisme de pouvoir résister longtemps devant un ennemi constamment renforcé et approvisionné. Il y avait d'autre moyen selon lui pour enlever la décision que l'usure.

Le Cabinet renversé, Albert d'Amade, promu capitaine, partait pour l'Indochine comme officier d'ordonnance du général Munier placé à la tête d'une brigade au Tonkin.

Dans les notes rédigées par son chef le 2 juillet 1885 à Hanoï et le 5 janvier 1886 à Nam Dinh, il n'était question que de son zèle, de la maturité de son caractère, de son esprit d'ordre et bien équilibré, de la manière remarquable dont il avait organisé les services de la 2^{ème} Subdivision et de la 2^{ème} Brigade. Il ajoutait: *"s'est brillamment conduit pendant l'expédition contre Than-Mai dans le courant du mois d'octobre 1885, et dans celle du Bas Delta dans le courant des mois de novembre et de décembre 1885 et le mois de janvier 1886. Chef d'État Major de ces deux colonnes, pensant à tout, prévoyant tout, travaillant nuit et jour quand il le fallait, d'une rare énergie et d'une grande bravoure, il y a montré les qualités les plus complètes du chef d'état major en campagne et du valeureux soldat..."*

Le 8 juillet 1886, à Hué, le général Munier faisait ce très bel éloge de son subordonné: *"Plus je suis à même de l'apprécier, plus je trouve qu'il réalise le type complet de chef d'état major et d'officier de troupe..."*

De mai 1887 à mai 1891, il était attaché militaire à la légation de France en Chine. Dans ce poste délicat, il fournit un travail efficient et le chef de notre délégation diplomatique, Monsieur Lemaire, ministre plénipotentiaire, soulignait que *"grâce à son caractère affable, à sa conduite excellente, à sa tenue parfaite, il a su s'attirer la sympathie de toutes les personnalités avec lesquelles il s'est trouvé en rapport. Je ne saurais, poursuivait-il, parler avec trop d'éloges de cet officier énergique, infatigable, toujours préoccupé d'employer son temps utilement pour le service du pays..."*

Il avait pu visiter de 1888 à 1890, d'après un programme bien réfléchi, la Mandchourie, les provinces occidentales de la Chine, les zones frontalières du Tonkin et de la Corée, sans soulever le moindre prétexte à critique.

En France, à partir de 1891, il exerçait plusieurs emplois de son grade à Montauban et à Pau avant d'être affecté au 2^{ème} bureau, chargé des problèmes du Cathay et aussi de ceux de l'Afrique du Sud.

Les oppositions entre Boers et Britanniques ne cessant de s'envenimer, ces derniers décidèrent à l'automne 1899 d'en terminer avec cette affaire, après avoir obtenu de l'empereur d'Allemagne Guillaume II

son renoncement à soutenir Kruger. Les opérations furent pour les Anglais difficiles dans les premiers temps et c'est auprès de leur quartier général que le chef de bataillon d'Amade fut chargé de les suivre.

Il faisait la connaissance de lord Roberts, de lord Kitchener et d'autres grands noms des armées de l'empire britannique et l'on comprend pourquoi le Ministre de la guerre de 1915 accueillit avec satisfaction sa désignation à la tête du Corps Expéditionnaire Français des Dardanelles, s'il ne l'avait pas provoquée. Par la suite, Winston Churchill, premier lord de l'amirauté, avait manifesté son hostilité à un compagnon de guerre pourtant objet d'une distinction de la couronne, remise à Londres par le Roi Edouard VII, pour une proposition non conforme aux projets britanniques.

Après neuf mois passés en Afrique Australe, il assurait de 1901 à 1904 les fonctions d'attaché militaire près l'ambassade de France au Royaume Uni. A la fin de ce séjour, il retrouvait sa famille, étant marié depuis août 1891 à Marie de Ricaumont, de laquelle il avait quatre enfants.

Il prenait le commandement du 77^{ème} Régiment d'infanterie à Cholet et devait observer comme beaucoup d'autres, la plus stricte discipline au moment des inventaires, en dépit de ses convictions.

Il réussissait pleinement dans sa fonction et ses notes toujours excellentes étaient confirmées dans ses responsabilités de chef de Corps. Par exemple, en avril 1906: "*Jeune colonel très distingué, bon cavalier, très vigoureux et très actif, simple et brillant à la fois, doué des plus belles qualités morales, tout entier à ses devoirs et à son régiment, est un chef de corps remarquable. C'est un officier supérieur absolument complet hors de pair qu'il faut pousser vers les plus hautes situations*".

Il était toujours demandé en sa faveur un avancement rapide comme la Croix de commandeur dans la Légion d'Honneur. On pouvait retenir cette appréciation de son supérieur fin 1907 : "*... Monsieur le colonel d'Amade se consacre tout entier à son régiment qui a pour lui un véritable culte et qui rend à plein cœur tout ce que son chef lui demande*". La conclusion méritait d'être retenue par son caractère d'exception : "*... très brillant officier supérieur qui est un des espoirs de l'Armée...*"

Il est vrai que par son autorité, par sa disponibilité, par sa tolérance, il réunissait les suffrages de ses chefs comme de ses officiers et de ses soldats.

Le commandant de Malleray, publiant un ouvrage consacré aux bretons sous le titre « Preux d'Armor, pèlerinages et souvenirs », avait sollicité une préface de son colonel devenu général lors de sa parution en 1908. Dans son texte, il soulignait le patriotisme de l'auteur et l'intérêt suscité au point que "*lorsqu'on aura été pris par les premières pages, on ne reviendra pas en arrière. Le souffle qui vous emporte, emportera d'un seul élan votre lecteur jusqu'au bout du livre...*" En guise de dédicace au général, le chef de bataillon avait rédigé un poème intitulé "Ame de soldat", écrit au cours des manœuvres d'août 1907 au Camp du Ruchard alors que son Chef avait depuis plusieurs mois reçu une promotion :

Sous le lourd soleil d'un brûlant été
Tout sèche ou se meurt, tout plie ou se penche
Seul «ton régiment» debout est resté
Hors des tentes blanches !

Et parmi ceux-là qui t'ont vu partir
 Combien, assoiffés d'épiques revanches,
 Se disent entre eux : doit-il revenir
 Vers nos tentes blanches ?

Car ils ont confiance au chef élané
 Qui sait comme un coeur ardent se déclenche
 Et frissonne au rêve altier caressé
 Sous les tentes blanches.

On aimait à voir briller dans nos rangs
 Les cinq galons d'or cousus sur tes manches
 Et ton noir cheval qui filait si franc
 Vers nos tentes blanches.

Sans aucun orgueil d'un triple mandat
 Chez les Boërs, en Chine ou dans outre-Manche
 Tu montras toujours l'âme d'un soldat
 Sous nos tentes blanches.

Et voilà pourquoi, ayant terminé
 Un livre orgueilleux où mon cœur s'épanche
 Je te le dédie en un camp orné
 De nos tentes blanches.

Un livre orgueilleux, où les Preux d'Armor
 Passent, tour à tour, l'épée à la hanche,
 Puissent leurs vertus s'imiter encore
 Sous nos tentes blanches !

Nommé Général de Brigade le 27 mars 1907, Albert d'Amade se voyait confier la 69^{ème} brigade d'Infanterie à La Rochelle.

Un important événement pour son avenir se produisit à la fin de 1907. Le 26 décembre à sept heures du soir il était appelé au téléphone à la préfecture par le président du conseil Georges Clemenceau, lui enjoignant de monter à Paris par le premier train. Il rencontrait le général Picquart, Ministre de la guerre, le Président du conseil, et Monsieur Armand Fallières, Président de la République. Sur le champ, il lui était prescrit d'aller remplacer le général Drude à la tête du corps de débarquement de Casablanca, et pour cela d'être à Cadix le 2 janvier 1908 et d'y emprunter le "Chasseloup-Laubat" de la Marine nationale venu y charbonner, pour gagner en trois jours le port marocain.

Les instructions remises au nouveau responsable français se limitaient à peu de choses, l'essentiel étant de permettre, l'ordre rétabli, le retrait immédiat des unités engagées. Le général Drude, accusé de manquer d'audace, avait pourtant dans les premiers jours de janvier occupé Mediouna. Des renforts allaient autoriser le général d'Amade à pousser plus avant en Chaouia. Ainsi les Marocains ne pourraient plus dire riant sous cape... *"Ils sont comme les grenouilles... elles ne s'éloignent pas du marais"*.

L'action était entreprise conjointement avec l'Espagne, était-il confirmé mais elle manifestait peu d'activité.

Les oppositions dynastiques venaient en outre compliquer la tâche des décideurs européens. Moulay Hafid proclamé sultan à Marrakech faisait peser une menace sur la Chaouia et sur les troupes débarquées, menace aggravée peu de temps après par sa reconnaissance à Fès. Cette disposition engagea notre mission militaire auprès du sultan légitime Abd El Aziz, à demander l'envoi sans tarder de troupes à Fedala et à Bouznika. Paris alarmé ordonnait les jours suivants un accroissement d'effectifs. Les formations hostiles campant sur leurs positions, aucune intervention ne fut entreprise.

Si le corps expéditionnaire avait été porté à 12.000 hommes, les tribus de leur côté avaient reçu l'appui d'une Mehalla commandée par un neveu de Moulay Hafid, Moulay Rachid : elle comprenait environ 5.000 réguliers disposant de canons Krupp et Canet.

En dressant son afrag, enclos de toile isolant le campement du sultan et de sa suite du reste du camp, à Mechra Ech Cheick sur les bords de l'Oum Er Rebia, le prétendant apportait un soutien au moins moral aux populations remuantes de la province. Dans ces conditions, les Français durent faire mouvement vers le sud.

Ils occupèrent successivement Ain Djemaa et Ber Rechid, pénétrèrent symboliquement dans Settat, ayant détruit le retranchement ennemi. Le repli vers Ber Rechid fut contrarié par l'intervention de cavaliers M'Dakra arrivés trop tard sur les lieux pour participer à l'engagement. Cette opération avait été remarquable de l'avis de tous, les jeunes soldats s'étant comportés avec le même courage que les vieux baroudeurs.

Le 14 janvier, le commandant en chef faisait arrêter dans la kasba de l'agglomération le Caid El Hadj Hamou, un des instigateurs des assassinats et des pillages de Casablanca de juillet 1907. Interné au fondouk du Barbier, prison aménagée dans l'enceinte du camp français, il devait être jugé avec dix autres prévenus par la justice militaire. Celle-ci s'étant déclarée incompétente, il avait été avec les autres délinquants remis aux autorités marocaines auxquelles il appartenait d'appliquer les sanctions.

A partir du 15 janvier, une nouvelle répartition des troupes était arrêtée ; des postes fixes étaient installés à Casablanca, à Ber Rechid, à Mediouna, à Bouznika et à Fedala. Deux colonnes mobiles étaient formées, celle du "Tirs" du Colonel Boutegourd et celle du "Littoral" sous contrôle direct du Chef du corps de débarquement.

Les Tabors de police des ports étaient lents à s'organiser malgré l'assiduité des instructeurs français et espagnols mais, dans le même temps, le lieutenant Holtz des Goums algériens mettait sur pied un Goum marocain recruté dans les territoires soumis des Oulad Zyan et des Oulad Harriz. Ce premier essai d'emploi de supplétifs ne devait pas donner pleinement satisfaction mais on en retirait des enseignements valables.

A la fin de janvier, on pouvait observer un calme absolu dans les régions jouxtant les postes. Au-delà, et même dans les intervalles, des groupes, d'agités se reformaient stimulés par des appels à la guerre sainte.

Pour assurer la pacification de violents engagements devaient être livrés. En février, on pouvait citer ceux d'Ain M'Koun de Dar Kseibat, de Zaouiet El Meklei, de Sidi Djebli, de Ber Rabah, de Sidi Daoud, du

plateau de Rfakha.

Le président Clemenceau trouvant que les affaires traînaient, envisageait de rappeler le général mais a sagement voulu au préalable s'informer et envoya une mission dans le courant de mars, composée du ministre plénipotentiaire Régnauld et du général Lyautey. Le vainqueur des Beni Snassen rapporta favorablement sur l'action de son "jeune" et obtint pour lui une plus grande liberté de mouvement. Ce mois de mars fut difficile car les rencontres se poursuivirent sans répit avec beaucoup de rigueur : citons celle de M'Quarto et surtout celle de Bou Nouala. On se battait à Settât en avril, de même qu'à Temacin et autour de Kasba Ben Ahmed.

L'occupation d'Azemmour le 30 juin sans tirer un coup de fusil achevait la pacification de la Chaouïa.

L'affaire du Chérif Mohammed Ben Abdallah, surnommé Bou Nouala; (l'Homme à la Hutte), devait provoquer des remous à la chambre et alerter bien inutilement l'opinion, cela vraisemblablement en raison de l'intervention sur le terrain de journalistes et d'hommes d'affaires ayant partie liée avec Moulay Hafid.

Monsieur Houel, correspondant du «Matin», avait été déjà éconduit par le général lui ayant fait savoir qu'il n'était pas habilité à traiter les questions politiques et qu'il ne voulait pas, en entrant en pourparlers avec des émissaires du Rogui, laisser accroire aux populations que nous recherchions une entente avec lui.

Les autres visiteurs - habillés comme M. Houel de vêtements marocains - étaient un ancien officier de marine, Monsieur Vaffier-Pollet, président du conseil d'administration de la Compagnie française pour le développement du commerce avec le Maroc, Monsieur Vauthier, correspondant occasionnel du journal "Messidor", et un ressortissant italien administrateur de la Compagnie commerciale.

Le général, ayant fini par accepter de les recevoir pour éviter des incidents, ne pouvait leur faire d'autre réponse que celle écrite à un autre intermédiaire, Si Bou Azzaoui : il ne lui appartenait pas de régler les problèmes diplomatiques étant seulement un exécutant.

Les soumissions étaient de plus en plus nombreuses, provoquant dans les états majors un logique optimisme lorsque Bou Nouala rassembla près de la Zaouïa d'El Ourimi des réfractaires venus de tous les coins de la Chaouïa, croyant en son invulnérabilité et à la leur, à partir du moment où ils s'étaient placés sous sa protection. Les balles françaises ne faisaient aucun mal et les obus déversaient de l'eau. En dépit des avertissements à avoir à disperser ses adeptes, il n'en avait rien fait et le 15 mars au matin ses douars réunissaient de 1 500 à 2 000 tentes. La manœuvre bien conçue fut exécutée impeccablement et l'occupation commencée au début de l'après-midi était terminée avant la tombée de la nuit.

Le premier Douar enlevé comprenait une centaine de tentes, celles des fanatiques groupées autour de la blanche du marabout, lequel marabout était parti dès le début de l'action en pays Zaer.

Des cadavres de guerriers jonchaient le sol alors qu'à l'écart étaient réunis des vieillards, des femmes et des enfants muets et prostrés en avant de troupeaux et d'un amoncellement de meubles, de tapis et d'ustensiles de cuisine.

Le général d'Amade avait dès le début de l'attaque ordonné à un de ses officiers, le capitaine Delagrange, parlant parfaitement l'arabe, de rassurer les non-combattants et de rester auprès d'eux jusqu'au dernier

passage des troupes.

La répression fut très limitée, le commandement tenait absolument à laisser à la population déjà assez éprouvée le matériel et les troupes pour pouvoir continuer à vivre et à travailler dans la paix.

Nos pertes furent insignifiantes alors que celles des assiégés furent considérables, 400 tués selon les uns, 1.500 selon les autres. Ce dernier chiffre avait été retenu par les adversaires du gouvernement et avancé à la tribune du palais Bourbon.

Le Ministre de la guerre avait dû intervenir pour rappeler l'action de nos troupes et de leur chef. Il affirmait que le général d'Amade avait fait preuve d'un sentiment d'humanité dont on rencontre rarement un pareil exemple dans des expéditions de ce genre.

A la demande du président du Conseil, le ministre citait encore un acte de générosité du commandant du corps expéditionnaire : *"... Lorsqu'il a rencontré la malheureuse population israélite de Settat qui évacuait la ville maltraitée par les Marocains, il a recueilli ces pauvres gens, les a emmenés avec lui jusqu'à Casablanca : les soldats ont pris soin des femmes et des enfants. Ils leur ont fait prendre place sur des voitures d'artillerie et les montures ; ils leur ont donné du pain et des couvertures"*.

D'autres débats sur le Maroc eurent lieu en juin et en juillet 1908 avant le vote du budget de la Guerre en novembre de la même année.

Dans le même temps, la presse réagissait selon ses tendances et bien entendu la presse satirique ne se privait pas d'évoquer le problème du Maghreb avec souvent quelque esprit.

Le "Cri de Paris" du 23 février 1908 présentait une composition de Monsieur Rouville avec la mention "Jusqu'ou va-t-il me faire aller ce bougre là ?", montrant un fantassin français chargé comme un mulet suivant un cavalier marocain se dirigeant vers une lointaine Kasbah...

Le même périodique, un mois plus tard, offrait un dessin de Monsieur Naudin concernant la Police instituée au Maroc : la légende était *"... Elle doit être internationale... Habillons là en Arlequin et elle apprendra l'Espéranto"*. Quatre officiers, français, anglais, allemand et espagnol, regardaient le personnage de la comédie italienne dans son costume particulier.

Les parlementaires, les orateurs des partis, les journalistes compliquaient une situation déjà délicate. Pour y voir clair, l'état major avait confié au capitaine Azan des Services historiques de l'armée une mission d'observation. A son retour, il faisait part à son ministre de l'esprit profondément généreux du chef des troupes débarquées et relatait plusieurs exemples. Le 8 mars, la sonnerie du « cessez le feu » avait empêché l'anéantissement de la Mehalla fuyant dans le plus grand désordre.

Le "Halte là" et le "Cessez le feu" sonnés dès que la situation semblait acquise, permettaient de limiter le nombre des victimes. Ne disait-il pas au soir d'une bataille: "Arrêtez de tirer, on a déjà tué trop d'adversaires". Ces adversaires souvent cavaliers redoutables, il les estimait hautement sachant qu'un jour aussi proche que possible ils rallieraient le Makhzen et deviendraient nos alliés... Aussi les désignait-il "Nos amis les ennemis..."

En 1908, à l'occasion d'une simple mission de rétablissement de l'ordre, les Français parlaient déjà de

coopération : elle allait pendant près d'un demi siècle permettre de développer une amitié sans trop de nuages entre deux nations de la Méditerranée Occidentale... mais de continents différents.

La compétition pour le trône trouva sa solution le 19 août 1908 au sud de l'Oum Er Rebja. Abd El Aziz vaincu prenait un bateau à "Casa" le 24 novembre à destination de Tanger où il avait fixé sa résidence et où il devait mourir en 1943.

Le jour même, Moulay Hafid était reconnu à Casablanca dans l'indifférence générale. Ce prince proclamé à Marrakech le 16 août 1907, peu de jours après le débarquement, faisant figure de xénophobe et d'opposant, dut solennellement accepter les clauses de l'acte d'Algésiras et renoncer à la guerre sainte contre les infidèles ; y ayant consenti, les puissances reconnaissaient sa prise de pouvoir le 7 décembre 1908.

En mai, le gouvernement avait donné des instructions au commandant en chef pour qu'il fasse des propositions pour le retrait des troupes d'occupation car il était toujours précisé que leur présence avait un caractère provisoire. Le repli devait s'effectuer avec méthode et circonspection pour ménager les tribus, prévenir les vengeances à l'endroit des coopérateurs et ne pas décourager les investisseurs français ou européens, dont plusieurs étaient déjà implantés dans la province. Il était normal de remettre aux Marocains le soin d'assurer la sécurité. Les propositions du général d'Amade ne furent jamais appliquées mais l'on recourait à ses avis pour mettre en place une force locale organisée avec notre concours.

Après de longues discussions le 1er novembre 1908, le chef de corps de débarquement publiait l'ordre du jour n° 100, instituant les Forces supplétives. Ces unités devaient se charger de maintenir l'ordre et de permettre de réduire l'effectif de nos troupes.

Il s'agissait des Goums dont six étaient formés ; chaque goum était généralement de la valeur d'une compagnie d'infanterie et d'un peloton de cavalerie. Les hommes servaient sous contrat renouvelable. Ils constituaient la formation la mieux structurée des forces auxiliaires commandées par des officiers de renseignement.

Les cavaliers du Guich levés dès février 1908 pour servir de guides, d'estafettes ou d'éclaireurs ne remplirent jamais ce rôle et furent comme Mokhaznis employés à assurer la liaison entre les bureaux et les fractions.

On comptait aussi les cavaliers de Tribus, plus tard réunis en grand nombre sous l'appellation de Partisans.

Le général d'Amade comptait sur l'encadrement français pour une action efficace des supplétifs et en particulier des Goums. Dans une circulaire datée du 5 novembre 1908, il s'adressait aux officiers appelés à servir dans ces unités: «La réussite et l'organisation des Goums, la solidité qu'ils pourront acquérir dépendent du savoir-faire, du zèle et de l'activité que les cadres pourront apporter à l'accomplissement de leur tâche». Plus loin, on pouvait lire : «... Les officiers proposés pour constituer les cadres des Goums ont une pratique des indigènes algériens. Beaucoup se sont intéressés aux questions concernant le monde musulman de l'Afrique du Nord...»

Dans ces conditions, on était certain "qu'ils apporteraient dans l'accomplissement de leur mission délicate toute l'ardeur, la volonté et l'énergie qui résultent d'une conviction profonde et d'un vif désir de

réussir pour répondre à nos vues et à celles du gouvernement et pour contribuer à établir dans le pays des bases solides pour le maintien de notre situation... Les officiers des Goums marocains auront l'occasion de le faire en apportant à leur tâche toute leur opiniâtreté, leur zèle, leur conviction et leur foi..."

Il sera entendu et les officiers et sous-officiers agiront avec intelligence, bravoure et humanité si bien que les Goums formeront le noyau le plus solide de l'armée royale marocaine à la fin du protectorat.

Un service de renseignements allait être créé avec des éléments en place: il devait devenir la Direction des Affaires Indigènes et prendre une part primordiale à la Pacification. Les officiers d'A.I. commandèrent les Goums aussi bien au Maroc que pendant les campagnes de la Libération en Indochine et en Algérie.

(à suivre)

Précision

(au bulletin n° 141 du 2ème semestre 1996, page 20)

Monsieur Jacques Augarde, ancien ministre, a demandé que la réunion qui a lieu à la salle Médicis du Sénat le lundi 4 mars 1996, au cours de laquelle le Général Le Diberder et M. Jacques Augarde ont pris la parole sur les Goums, a été organisée par l'Association Mémoire d'Afrique du Nord, par les soins de Madame Janine de la Hogue et Madame Anne-Marie Briat. Madame Briat a dirigé les débats en présence de M. Guy Forzy, Délégué général aux Rapatriés.

Les relations anciennes de la France avec le Maroc

(Suite et Fin)

Dans les numéros 138, 139, 140 et 141, nous avons commencé la parution de la très intéressante conférence prononcée par Monsieur de Canival, au cours des Affaires Indigènes à Rabat le 9 mai 1927.

Les quatre premières parties relataient les relations franco-marocaines de la fin du Moyen-Age à la moitié du XVIII^{ème} siècle. Cette cinquième et dernière partie concerne plus particulièrement l'évolution des rapports franco-marocains de 1750 à la fin du XIX^{ème} siècle.

Après la suppression du dernier consulat, celui de Tétouan, en 1722, il n'y a plus, pendant trente ans au moins, de rapports entre les deux cours que par l'intermédiaire de quelques marchands isolés et des religieux rédempteurs, qui à diverses reprises travaillent, au milieu des plus grandes difficultés, à des rachats d'esclaves. D'ailleurs après la mort de Moulay Ismaïl survenue en 1727, c'est pour trente ans une anarchie qui rend le Maroc négligeable pour l'Europe.

Cette sorte d'éclipse du Maroc dure jusqu'au jour où en 1757 se reconstitue un pouvoir solide entre les mains d'un nouveau Sultan, Sidi Mohamed Ben Abdallah, petit-fils de Moulay Ismaïl. Sidi Mohamed, bien que moins célèbre que son grand-père, est une des plus curieuses figures de l'histoire marocaine. Il n'a pas

la puissante personnalité d'Ismaïl, ni sa cruauté ; mais il possède deux passions : un incommensurable orgueil et d'autre part une avarice et une avidité qui ne seront jamais satisfaites : passions qui, par un étrange détour, vont devenir les principaux mobiles de sa politique, et lui donner une curiosité et un souci des choses européennes qu'on ne trouve avant ce règne chez aucun souverain marocain.

L'orgueil lui donne le désir de jouer un rôle dans le concert des puissances : l'amour de l'argent lui fait apparaître le commerce avec l'Europe comme la plus avantageuse source de revenus pour remplir son trésor personnel, car comme l'écrit le consul de France Chénier, ce n'est certes pas pour faire le bonheur des peuples qu'il donne au commerce des encouragements. Mais au moment où Sidi Mohammed prend le pouvoir, le commerce avec l'Europe est réduit à presque rien et le rôle international du Maroc est nul. Sidi Mohammed a fort vite compris qu'il n'a qu'une manière d'imposer à l'Europe indifférente une reprise de relations : c'est le chantage à la piraterie. Il commence par créer à Salé une véritable marine d'Etat, qui reprenant la tradition des pirates, va faire la course sur la mer contre les vaisseaux d'Europe. Le musulman pieux qu'il y a en Sidi Mohammed sait utiliser pour ses desseins le précepte religieux du jihad. L'Etat musulman est en guerre contre tous les Etats chrétiens qui n'ont pas conclu avec lui de traité. Bientôt l'Europe, qui avait oublié le Maroc, s'aperçoit, aux pertes que supporte son commerce, qu'il y a quelque chose de changé sur la côte d'Afrique. D'ailleurs le sultan est tout disposé à négocier ; il ne demande qu'à retenir ses corsaires pourvu que les nations qui désirent être garanties, acceptent de traiter avec lui. Peu à peu le plan imaginé par le sultan s'exécute de point en point. En quelques années, on voit presque toutes les nations d'Europe, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, le Danemark, la Suède, Venise, la Toscane, la République de Raguse envoyer au sultan des ambassades, conclure avec lui des traités, lui offrir des présents magnifiques qu'il se plaît à regarder comme des tributs payés par l'infidèle, souvent même lui fournir de l'artillerie, des munitions, des agrès pour ses navires, cadeaux dont il est plus avide que de tous autres et que seules la France et l'Espagne n'ont jamais accepté de lui donner.

Dès les environs de 1750, Sidi Mohammed ben Abdallah, qui n'était encore que Khalifa de son père à Marrakech, fit quelques avances à la France par l'intermédiaire de marchands français établis au Maroc, avec lesquels il faisait des affaires, puis par des Juifs. Mais la question ne fut vraiment posée qu'en 1763 ou 1764 quand Sidi Mohammed ayant réorganisé sa marine, ses corsaires commencèrent à attaquer des navires français.

Au chantage tenté par le sultan, la France répondit comme il fallait en prêtant l'oreille aux offres de paix tout en envoyant quatre frégates croiser sur les côtes marocaines. C'était jouer parfaitement les règles du jeu. La marine chérifienne quoique réorganisée était au fond très peu de chose. La présence de quelques vaisseaux français ne pouvait manquer de faire impression au sultan. Celui-ci continuait activement les négociations, mais émettait des prétentions excessives relativement au rachat des prisonniers. Comme ses corsaires continuaient à ramener à leurs ports des prises françaises, le ministre Praslin, agacé, décida de tenter une mesure d'intimidation pour hâter la décision du sultan. Le plan n'était pas mauvais, mais l'exécution en fut mal conduite et ne fit que nous mettre dans une mauvaise situation.

Une petite escadre commandée par le chef d'escadre du Chaffault alla au mois de Juin 1765, bombarder Salé et Larache. Le dégât ne fut pas très grand, surtout à Salé, mais l'effet moral fut considérable. Malheureusement du Chaffault en voulut trop faire. Il envoya le 27 juin quelques chaloupes avec mission de brûler un navire corsaire que l'on voyait à l'intérieur du port de Larache. La mission fut exécutée, malgré les efforts des musulmans ; mais quand les chaloupes voulurent sortir du port et regagner l'escadre, il se trouva que la barre avait grossi. Une partie des embarcations fut prise par les Maures et les occupants massacrés et faits prisonniers. Nous perdîmes dans l'affaire au moins 300 hommes. Quatre-vingts têtes

salées selon la coutume, furent accrochées aux murs du bordj de Salé, près du tombeau de Si Mohammed ben Achir et 60 à 80 prisonniers conduits à Marrakech dans le plus triste état.

Cette malheureuse affaire de Larache n'eut pourtant pas de trop fâcheuses conséquences au point de vue politique. Sidi Mahammed était absolument décidé à traiter et sa volonté ne fut pas modifiée. Il eut seulement un argument de plus pour soutenir ses prétentions, et nous un argument de moins pour nous défendre. On finit par arriver à l'envoi d'une ambassade française dirigée par un officier de marine, le comte de Breugnon qui vint signer à Marrakech, avec une glande solennité, le 28 mai 1767, un traité de paix et de commerce qui nous donnait au Maroc toutes les garanties que nous assuraient les traités conclus avec les autres puissances barbaresques. Ce traité de 1767 régla nos rapports avec le Maroc pendant toute la fin du XVIIIème siècle et jusqu'à 1844.

Cela ne veut pas dire que ces rapports restèrent constamment cordiaux. M. de Breugnon, en rentrant de son ambassade avait laissé au Maroc un consul, Louis Gabriel de Chénier, qui cette fois n'était plus un marchand comme les consuls du XVIIIème siècle, mais un consul de carrière. Chénier s'installa d'abord à Safi, puis à Salé, c'est-à-dire à Rabat, qu'on appelait souvent alors Salé le Neuf. Le consulat était situé dans la rue qui porte encore le nom de rue des Consuls. D'abord les relations du consul avec le Sultan furent assez bonnes mais elles se gâtèrent rapidement.

Si la France avait consenti à la reprise de relations diplomatiques et aux frais qui en résultaient, c'était afin d'être débarrassée des corsaires. Mais on ne se faisait guère d'illusions à Versailles sur l'intérêt que le Maroc en lui-même pouvait présenter pour le commerce français. Les prévisions de Chénier étaient pessimistes. Un marché restreint, des ports mauvais, un régime d'arbitraire devant lequel aucun droit ne pouvait être garanti. Les rares maisons françaises établies à Mogador et à Rabat, qui consentaient à commercer dans ces conditions, ne justifiaient pas de la part du gouvernement français des engagements de dépenses considérables. Aussi le consul Chénier avait-il reçu de son ministre l'ordre de gérer le consulat avec une stricte économie. Les préoccupations de l'époque étaient ailleurs. On voulait, à Versailles, entendre parler du Maroc le moins possible.

Cela ne faisait pas l'affaire du sultan, Sidi Mohamed. Pour lui entretenir des relations diplomatiques avec un Etat d'Europe, c'était avant tout recevoir de temps en temps, et autant que possible à dates fixes, la visite d'une mission qui apportait, avec de grosses sommes d'argent, une foule de beaux objets manufacturés : étoffes, argenterie, pendules, porcelaines que toute l'industrie des artisans de Fès et de Marrakech aurait été incapable de lui fournir. La France avait fait savoir, en 1767 lors de la conclusion du traité, qu'elle ne consentirait pas à offrir d'engins de guerre, ni rien qui put ressembler à un tribut. Mais la cour chérifienne restait sous l'impression des cadeaux magnifiques qu'avait apportés Monsieur de Breugnon et espérait voir se renouveler fréquemment de telles libéralités.

Rien n'était moins dans les intentions de la France. Chénier, quand il venait rendre visite au Sultan, aux grandes fêtes de l'année arabe, cédait à la coutume qui veut que l'on n'arrive jamais au palais les mains vides. Il apportait quelques pièces d'étoffe, quelques livres de thé, quelques pains de sucre, quelques tasses de Sèvres, rien qui put satisfaire l'avidité du souverain. Celui-ci avait pris Chénier en haine, l'accusant de garder pour lui les présents envoyés par le Roi de France, et réclamant à bras armés des cadeaux que nul ne songeait à lui offrir. Mais Chénier, fort des instructions du Ministre, maintenait sa politique d'économie.

Cette mauvaise volonté du sultan à l'égard du consul n'eut que peu d'inconvénients tant qu'on n'eut

rien à demander au Sultan. Mais il arriva qu'en 1776 se posa une question assez compliquée relative à la libération d'un équipage marchand naufragé sur la côte africaine, au sud de l'oued Noun, région dont le sultan prétendait bien avoir la suzeraineté, mais où il avait si peu de pouvoir effectif que les tribus ne consentirent à lui livrer leurs prisonniers que moyennant rançon.

Il en résulta des marchandages longs et confus, au cours desquels Sidi Mohammed refusa de passer par l'intermédiaire du consul et prétendit envoyer une ambassade à Louis XVI, sous prétexte de lui ramener l'équipage naufragé ; en réalité pour que l'ambassade lui rapportât un cadeau du roi de France. Son ambassadeur fut accueilli sans plaisir, mais revint pourtant avec le présent d'usage. Ayant réussi cet essai, le sultan ne pensa plus qu'à renouveler l'expérience. Tout prétexte lui devint bon à l'envoi d'une ambassade. Pendant les années qui suivent, le principal objet des efforts de Chénier est d'empêcher le sultan de mettre à exécution ses projets d'ambassade. Il ne réussit pourtant pas à arrêter celle de 1781. Elle alla jusqu'à Marseille, mais dut revenir sans être allée plus loin, le roi ayant refusé de la recevoir.

Le sultan se mit dans une furieuse colère. Il fit venir exprès de Marrakech le consul Chénier, et l'ayant traité devant témoins de la manière la plus outrageante, lui fit attacher au cou dans un mouchoir sale, la lettre par laquelle le Secrétaire d'État à la Marine expliquait les raisons pour lesquelles l'ambassade n'avait pu être reçue.

Il suffit d'une injure beaucoup moindre, en 1830, pour décider la France à la conquête d'Alger. Pourtant l'insulte faite à Chénier n'amena même pas une rupture de relations diplomatiques. On peut s'étonner de la patience dont la France faisait preuve. En réalité, les insolences du sultan n'avaient aux yeux de la cour de France pas plus d'importance que les colères d'un enfant.

La France voulait être débarrassée des corsaires. Ce résultat pouvait être atteint par la force, car la flotte marocaine même à ses plus beaux jours fut toujours peu considérable. Mais la marine française était occupée ailleurs. Les corsaires protégés par leur petite taille, pouvaient se réfugier dans les ports inaccessibles presque en tout temps aux vaisseaux de guerre qui les poursuivaient. Pour agir contre eux il aurait fallu un effort que l'on jugeait disproportionné avec le but à atteindre. L'autre moyen paraissait plus avantageux : payer au sultan une sorte de prime d'assurance. Cette politique toute pratique donnait en somme de bons résultats, puisque dans les grandes lignes le sultan respectait le traité de 1767, que les corsaires ne couraient plus contre les vaisseaux français et qu'il n'y avait plus d'esclaves français au Maroc.

Le but atteint, il n'y avait lieu de tenir aucun compte de la mauvaise humeur du sultan. D'ailleurs les relations s'apaisèrent lorsque Chénier eut été remplacé par un vice consul contre lequel le sultan n'eut pas d'hostilité personnelle, Sidi Mohammed avait l'humeur changeante et tenait beaucoup trop à l'amitié de la France pour n'entretenir pas avec elle des relations qui furent bonnes pendant toute la fin de son règne.

La guerre de course, qui depuis deux siècles, avait été la raison d'être du Maroc, dans l'ordre international, était pour jamais abolie. Pourtant, c'est seulement le sultan Moulay Sliman qui y renonça définitivement, aux environs de 1820. Il supprima même sa marine depuis longtemps inactive. Ce n'était d'ailleurs pas que le sultan fut effleuré par l'esprit moderne, Moulay Sliman était un homme très pieux. Il voulait avant tout épargner à ses sujets tout contact avec l'infidèle : pour cela les retenir jalousement sur leur territoire où les européens venaient de moins en moins.

Conformément à son désir, le Maroc se ferme de plus en plus, se tient de plus en plus écarté du reste

du monde, figé en un sommeil que vient rarement troubler une ambassade. Sauf quelques marchands tenaces, l'Europe n'a plus rien à traiter avec le Maroc jusqu'au jour où notre conquête de l'Algérie nous donne des raisons toutes nouvelles de nous occuper des choses marocaines. Alors qu'autrefois c'était par les corsaires que le Maroc entrait dans la vie internationale, c'est maintenant à travers l'Algérie qu'il peut avoir contact avec la France. En se réfugiant au Maroc, Abdel-Kader en 1844 force le sultan Moulay

La prise d'un drapeau Viêt-minh par le 10^{ème} Tabor

Le sergent-chef Louis Angelier, chef de section du 86^{ème} Goum du 10^{ème} Tabor Marocain, commandé par le chef d'escadrons Marcel Dugue Mac-Carthy relate ci-après la prise du fanion du 532^{ème} Bataillon Viêt-minh de la Rivière Claire le 11 mai 1949. Ce fait d'armes a déjà été relaté dans le bulletin n° 70 du 1^{er} trimestre 1978 par le général Dugue Mac-Carthy. Mais il est particulièrement intéressant de lire le récit du chef de section l'ayant réalisé. Ce fanion se trouve actuellement au Musée de l'armée aux Invalides.

Voici les faits tels qu'ils sont encore dans ma mémoire.

Le 5 mai 1949, le 10^{ème} Tabor, commandé par le chef d'escadrons Mac-Carthy participe à l'opération Pomone qui s'est déroulée dans le triangle Vietri, Tuyen-Kan-Yen Bai. Participaient à cette opération le 10^{ème} Tabor, trois bataillons d'infanterie, un bataillon de parachutistes ; ces derniers sont largués à environ une cinquantaine de kilomètres au nord afin de perturber les mouvements Viets.

Les quatre unités d'infanterie progressent de chaque côté de la rivière Claire tandis que la Dinassau transportant vivres et matériel remonte la rivière avec nous. Après quelques accrochages sans gravité, nous rejoignons les parachutistes au confluent de la rivière Claire et du Song-Chai après trois jours de marche.

Le 11 mai 1949, le 10^{ème} Tabor reçoit l'ordre de pousser une reconnaissance en direction de Yen-Baï. Départ vers 7 heures du matin, 86^{ème} goum, 3^{ème} section en tête; nous progressons en terrain dégagé, boisé, R.A.S. jusque vers 9 heures.

Alors que la section de tête se trouve à découvert, une longue rafale de fusil mitrailleur et d'armes individuelles la cloue sur place : deux blessés graves, un mort.

Toute manœuvre lui est interdite. Le lieutenant Wemeringer me donne alors l'ordre de faire un crochet par la gauche afin de prendre l'adversaire par l'arrière.

Le mouvement est exécuté sur le champ. Nous progressons dans un terrain semi boisé qui nous permet une rapide progression; guidés par les rafales adverses nous décrivons un arc de cercle qui nous amène sur les arrières Viets. Mes goumiers ouvrent le feu en hurlant : les Viets surpris, font volte-face en tirant de toutes leurs armes et nous font face en fonçant sur nous ; le corps à corps dure une dizaine de secondes puis le calme revient. Nous fouillons le terrain, découvrons sept cadavres Viets, récupérons 7 fusils, des munitions.

Des goumiers fidèles à la Caïda fouillent les cadavres et les havres-sacs. C'est alors que le Moqadem Abdallah vient vers moi porteur d'un sac et me dit : regarde ce que j'ai trouvé ! Je découvre un superbe fanion portant les inscriptions «532 Thuong-Song-Lo». Je suis stupéfait devant cette prise. Prendre un drapeau n'arrive pas tous les jours. Ce dernier est remis au commandant du Tabor.

Les sept martyrs

L'assassinat des sept moines trappistes du monastère de Tibhirine dans la montagne non loin de Médéa a suscité une grande émotion dans notre pays.

L'un d'eux, le père Christian de Chergé était le fils du général de Chergé et le frère du Colonel de Chergé, ancien officier des affaires Indigènes et commandant un des Tabors de la colonne Lepage !

En pensant à eux, nous nous souvenons de la mort du Père de Foucauld assassiné lui aussi parce que Français et témoin du Christ.

Les lignes qui vont suivre rappellent la messe où beaucoup prièrent pour eux à Saint-Philippe du Roule le 17 juin 1996.

Le général Le Diberder

Entre l'Ascension et la Pentecôte 1996, sept moines trappistes ont été assassinés non loin de leur monastère sur l'ordre du GIA.

«Ils avaient choisi de vivre une simple présence de prière au milieu des Algériens, ouverts à tout service qu'ils pouvaient rendre. C'est pour cette fidélité là qu'ils sont morts, selon le communiqué du GIA : "si un moine sort de son ermitage et se mêle aux gens, son meurtre devient licite".

Dans son testament adressé à sa famille, rédigé entre le 1er décembre 1993 et le 1er janvier 1994 (ces deux dates encadrent la première visite du GIA au monastère) le père de Chergé demande : «s'il m'arrivait un jour, et ce pourrait être aujourd'hui, d'être victime du terrorisme qui semble vouloir englober tous les étrangers vivant en Algérie, j'aimerais que ma communauté, mon Église, ma famille, se souviennent que ma vie était donnée à Dieu, à ce pays.

... Je ne vois pas, en effet, comment je pourrais me réjouir que ce peuple que j'aime soit indistinctement accusé de mon meurtre.

... Je sais aussi les caricatures de l'Islam qu'encourage un certain islamisme. L'Algérie et l'Islam, pour moi, c'est autre chose, c'est un corps et une âme.

... Voici que je pourrai, s'il plaît à Dieu, plonger mon regard dans celui du Père pour contempler avec Lui ses enfants de l'Islam, tels qu'il les voit, tout illuminés de la gloire du Christ.

... Et toi aussi, l'ami de la dernière minute, qui n'auras pas vu ce que tu faisais, oui, pour toi aussi, je le

veux ce Merci, et cet "A Dieu" en - visagé de toi. Et qu'il nous soit donné de nous retrouver, larrons heureux, en paradis, s'il plaît à Dieu, notre père à tous deux. Amen. Inch'Allah."

Dans son homélie du 17 juin 1996 à la messe célébrée à la demande de la famille du père de Chergé, le père mariste Bernard Rerolle qui prêcha une dernière retraite en février 1996 au Monastère de Tibhirine précisa :

"Entrons hardiment dans la prière de Jésus pour la faire nôtre.

"Père Saint, je te prie pour ceux que tu m'as donnés, ils sont à toi, Père Saint, garde les en ton nom que tu m'as donné : qu'ils soient un comme nous sommes eux."

... L'attitude la plus juste, poursuit le père Rerolle, c'est, avec Jésus, de les confier au Père pour qu'ils soient désormais définitivement "un" en Lui et de rester un avec eux.

... On ne leur a pas pris leur vie, ils l'ont donnée sachant ce qu'ils faisaient. En bons serviteurs, ils ont mis leurs pas dans les pas de leur Maître.

COTISATIONS

Nombreux sont les retardataires qui n'ont pas réglé leur cotisation 1996, certains même, 1995 et 1994.

METTEZ-VOUS RAPIDEMENT A JOUR

Cotisation : 50 F - Bulletin : 130 F

PRENEZ DATE

**PROCHAIN CONGRÈS DE LA KOUMIA
SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1^{er} JUIN 97
PARIS**

Les détails de l'organisation de ce congrès seront publiés dans les bulletins du 4^{ème} trimestre 1996 et du 1^{er} trimestre 1997.

AVIS DIVERS

**Des cartes de vœux
représentant un paysage du Todgha
sont en vente à la Koumia au prix de 20 F les quatre**

Communiqué

Le général Yves Salkin nous demande de signaler la parution dans la revue «Les cahiers des troupes de montagne» n° 5 de juin 1996 de son article intitulé :

«La campagne d'Italie des goums marocains 1943-1944»

Les cahiers des troupes de montagne
Colonel (ER) Dubois
Musée des troupes de montagne
38998 Grenoble Varles Armées

COMPLÉMENT A L'HISTOIRE DES AI *par Marc Meraud*

Le complément de l'histoire des AI de Marc Meraud vient de paraître en recueil photocopie intitulé

Les AI témoignent

425 pages, 2 pages couleur, nombreuses cartes.

Prix : 150 F à la Koumia ou 180 F, franco de port, à adresser à La Koumia 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris.

Nota : l'envoi demandera un certain délai en raison des nécessités de photocopie et de brochage.

BIBLIOGRAPHIE

Chroniques de Tanger **Janvier 1994 - janvier 1995** *par Rachid Mimouni*

Une voix d'outre-tombe nous parvient qui ne peut nous laisser indifférents, tant en raison de la personnalité du grand romancier algérien que fut Mimouni, que par l'actualité qu'il a traitée et à laquelle il était fermement attaché. Témoin attristé de son époque, le pourfendeur de "De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier" (1992) condamné par le FIS, obligé de s'exiler à Tanger avec femme et enfants est mort en février 1995 âgé de cinquante ans.

Force lui était de dénoncer la guerre, la corruption, l'intolérance dont fut victime le romancier Tahar Djaout, la démographie galopante, l'audimat, "une loi d'airain" à propos du football, le surendettement, la contestation islamique, des maux dont souffre son Algérie humiliée.

Jean Amrouche est mort de la douleur de la guerre d'Algérie, Mimouni, à son tour, du déchirement d'une autre guerre fratricide. Lui, le juste que Camus aurait adopté, manquera à une Algérie à laquelle il faut souhaiter le triomphe des Justes et la grandeur nationale qu'elle mérite.

Stock 1996 - 178 pages

Pierre Grenaud

Le feld-maréchal von Bonaparte **Considérations sur les causes de la grandeur des Français et de leur décadence** *par Jean Dutourd*

Jean Dutourd se plaît dans les sauts de dates et d'événements et son éclectisme sait aérer nos esprits et les stimuler.

Il nous rappelle Stendhal imaginant, si Louis XV n'avait pas acheté, en 1667, la Corse aux Génois, un Napoléon qui aurait dû se contenter de la robe d'un avocaillon à Gênes sans espérer revêtir un jour le manteau du sacre d'un empereur.

Pour Dutourd, trois dates 1869, 1913, 1939, sonnettes d'alarme d'événements douloureux, se joignent à celles des occasions perdues. L'entrée à Paris de deux escadrons eût empêché la chute de la Bastille et

la vue plus faible d'un Drouet, à Varennes, aurait permis à Louis XVI déguisé de s'enfuir à l'étranger. Alors que «entre le chat botté et le gros Louis XVIII, c'était la course du lièvre et de la tortue», si le Comte de Provence était revenu aussitôt après le Directoire, au vainqueur de Rivoli, à 28 ans, il ne restait plus qu'à servir sous l'uniforme autrichien. Ce rôle lui eût-il d'ailleurs convenu afin de soutenir le Saint Empire Romain Germanique dont le sarcastique Voltaire affirmait qu'il n'était ni saint, ni romain ni germanique ?

Jean Dutourd s'amuse et muse sur les réussites ou sur les ratés d'une France imprévisible et, en moraliste, il distribue un coup de goupillon sur ce que Jaurès appelait "le charme séculaire de la monarchie" suivi d'un coup de balai sur les degrés révolutionnaires où rêve de triompher la médiocrité des vaniteux.

Jacques Bainville, le visionnaire, dont on vient de rééditer la célèbre Histoire de France, parue en 1924 aurait pareillement raisonné et adhéré à l'analyse d'un Dutourd «assassin d'idées admises» pour la vérité de l'Histoire.

Flammarion 1996 - 180 pages

Pierre Grenaud

Majâbat Al-Koubrâ *par Théodore Monod*

Passé encore de conter, mais explorer le Sahara à cet âge ! A 92 ans, Théodore Monod, habitué au "long court saharien" depuis plus de soixante ans, a entrepris sa dernière méharée.

La Majâbat Al Koubrâ est «ce grand no man's land joignant les Saharas mauritanien et malien. Disons plus simplement encore : un bout du sud-ouest du Sahara. Une surface d'environ 1.000 kilomètres de long sur cinq cents de large. Un espace grand comme la moitié de la France».

Au cours de deux voyages, d'abord en décembre 1954 puis en décembre 1954 Monod a pu approfondir, à travers «les grandes ondulations du Mreyyé», sa connaissance de la morphologie et de la géologie du Sahara et son passé biologique.

Ultime exploration d'un Sahara inhabité et inhabituel, c'est pour Théodore Monod, l'ascète riche d'un passé saharien et de nombreuses oeuvres que lui a inspirées le "désert magique" tout au long de ses lentes et somnolentes «Méharées» le couronnement de sa vie africaine.

Actes Sud 1995 - 247 pages

Pierre Grenaud

RECTIFICATIFS N°1 À L'ANNUAIRE

Additifs

Page 12

CADILLON Robert - 1925 - Sgt/Maj - Rue de l'Eglise - Toulennes 33210 LANGON. Téléphone : 05 56 76 81 62

Page 18

CASTANIER Patrick - Les Eaux Vives - 16210 CHALAIS

Page 18

CASTANIER Laurent - 6 allée des Pins - Résidence du Cros - Entrée A - 06800 CAGNES SUR MER

Page 30

FOUVET Claudius 1909 CBM - 52 bis Grande Rue Jean Moulin - 30100 ALES. Téléphone : 04 39 50 92 66 (1)

Page 33

GOUNARD Robert LtCol ER - 5 promenade Venezia - 78000 VERSAILLES. Téléphone : 01 39 50 92 66

Page 35

GUITTER Maurice 1923 Adj ER 12 rue Benoît Mason 34500 BÉZIERS

Page 36

HONORE Fernand - Col.ER 1917 - Les Borromées - Bât. H - Avenue des Borromées - 13012 MARSEILLE.
Téléphone : 04 91 93 05 19 (1)

Page 43

LEFEVRE Pierre - Médecin général - 6 rue des Bernardins - 75005 PARIS. (1)

Page 43

LEFRANCOIS Marcel - ACER - 1912 - 69 avenue de la Petite Espère- 45140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE. Téléphone : 02 38 88 65 86

Page 47

MALCA Henri Pierre CE (ER) 1927 - Bernardière-Champeau - 24340 MAREUIL SUR BELLE

Rectificatifs

Page 12

BERTIAUX. Téléphone : 03 86 62 20 96

Page 13

BLANCHET. Téléphone : 04 93 56 44 88

Page 19

CHAPLOT - Lire 7 rue des Poiriers et non des Pouriers. Téléphone : 01 34 73 92 66

(1) Omis dans l'annuaire

Page 19

CHAUMAZ, Lire SAINT IAGER et non Saint léger

Page 19

CHANEY - Lire Col. et non Lt/Col.

Page 20

CHEVRIER Madame - Vve Sgt; 1923-1995

Page 20

CHULLIAT Madame - Vve C. - 1914-1996

Page 23

CUNIBILE - Lire Col. H - et non Lt/C. ER

Page 23

CUZIN André - et non René

Page 23

DEGACHE - au lieu de DEBACHE

Page 25

DUBART Alphonse - Lire 1909 et non 1919

Page 26

DUMOLLARD - Lire 05 53 70 47 82 et non 53 70 47 52

Page 27

ESPEISSE Florence. Téléphone : 44 38 54 50

Page 30

FOURNIER Jean André - Lire Lt/Col. H et non CBER

Page 31

GALLINE Louis - Lire 372 avenue Louis Bozzo 83000 TOULON et non 172

Page 32

GIRARDEAU Mme - Vve Cdt - 1930-1996

Page 42

LEBOITEUX - Lire 37 rue Pergolèse et non 49

Page 43

Madame **LECQ**. Téléphone : 02 47 01 50 26

Page 44

LE PAGE Gérard - D - Téléphone personnel : 43 33 83 39. Téléphone professionnel : 01 47 56 55 80

Page 44

LEVAIQUE Jean-François. Téléphone : 01 46 08 22 59

Page 47

MARCHAL Jean - Lire Gén. et non Col.

Page 49

MASSEBEUF Jacques - Lire 03140 SAINT-VICTOR et non 63140

Page 56

PONSE Louis Mme - Vve Col. 1908-1996

Page 56

PILLOT Henri. Téléphone : 04 47 26 74 40

Page 57

PREAUX Fernand - Vve 1925-1996

Page 57

UITOUT - 10 cheminement Le Tintoret - App. 341 - 31100 TOULOUSE

Page 62

SENAMAUD Marie-Loïc - D - 2431 Rang 7 - SAINT THEODORE D'ACTON Province du Québec - CANADA

Page 62

SENAMAUD Yves - 1916 - Château Brun - 87390 NOUIC. Téléphone : 05 55 68 78 05

Page 64

TERNOIS - Ajouter Col ER

Page 65

THIERY Jacques - Lire Lt/Col.ER et non Lt.ER

Page 68

VIRIOT Lire Marcel et non Jean - 1917 et non 1909 06000 NICE et non 06600 NICE

Radiations

Page 20

CHAZAL Brigitte (bulletin refusé)

Page 21

COTTA Marius (bulletin refusé)

Page 27

ESCOLLE Mme (bulletin revenu avec mention décédée)

Page 30

FRANCHI Mme (décédée)

Page 54

PARTIOT Mme (décédée)

Page 62

SENAMAUD Yves - PORTO-POLLO - Réside maintenant à Nouic 87330

Page 63

SIMIOT Bernard (décédé)

Page 66

VALO Maurice (décédé) Nouic

Changements d'adresse

Page 62

SENAMAUD Yves - 1916 - ACER - Château Brun - 87330 NOUIC

Page 62

SENAMAUD Marie-Loïc - D 2431 Rang 7 - SAINT THEODORE D'ACTON Province du Québec - CANADA JOH-120

Page 19

CHAUMAZ Jean-Pierre - 17 rue Marcel Bultez - 59119 WAZIERS

Page 56

PINEAU Victor - 2 boulevard des Courtils - 85460 L'AZIGUILLON SUR MER. Téléphone : 04 51 97 16 72

Page 58

REBOURS (Mme) - 63 rue Jean Monnet - 92160 ANTONY

Page 61

SALANIE Jean-Pierre - La Feriaude - 71390 FLEUX. Téléphone : 03 85 49 20 07

Page 65

THEN JJ. - 13 rue des Merciers - 17250 ROMÉGOUX

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT HONORAIRE

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

André MARDINI - Léon MERCHEZ

TRÉSORIER GÉNÉRAL HONORAIRE

Henri MULLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|-------|----------------|
| Président : | Général Georges LE DIBERDER | Tél.: | 01 43 26 03 83 |
| Vice-Présidents : | Jean de ROQUETTE-BUISSON | Tél.: | 01 47 63 36 65 |
| | Georges BOYER de LATOUR (D) | Tél.: | 04 94 76 41 26 |
| Secrétaire général : | Georges CHARUIT | Tél.: | 01 46 37 57 57 |
| Secrétaire général adjoint : | Colonel Jean BERTIAUX (D) | Tél.: | 03 86 62 20 95 |
| Trésorier général : | Mlle Monique BONDIS (D) | | |
| Trésorier général adjoint : | Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D) | Tél.: | 01 40 71 18 61 |

Autres membres :

Mesdames et Messieurs Henri ALBY, Claude de BOUVET, Ambassadeur BUCCO RIBOULAY, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Jean DELACOURT, Général Jean-Louis GUILLOT, Gérard LEPAGE (D), Germaine de MAREUIL, Jocelyne MULLER (D), André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, Jean SLIWA, Contre-Amiral THEN (D).

| | | | |
|----------------------------------|----------------------------------|-------|----------------|
| Conseiller relations publiques : | André NOEL | Tél.: | 01 47 04 99 20 |
| Conseiller juridique : | Pierre REVEILLAUD | Tél.: | 01 40 50 10 09 |
| Président des sections : | | | |
| Aquitaine : | Commandant SERVOIN | Tél.: | 04 56 80 47 44 |
| Corse : | Ernest BONACOSCIA | Tél.: | 04 95 33 53 69 |
| Languedoc : | Commandant Pierre BRASSENS | Tél.: | 05 6162 82 28 |
| Provence-Côte d'Azur : | Commandant BOYER de LATOUR | Tél.: | 04 94 76 41 26 |
| Ouest : | Renaud ESPEISSE | Tél.: | 02 99 97 05 44 |
| Paris - Ile-de-France : | Colonel Jean DELACOURT | Tél.: | 01 39 5176 68 |
| Pays de Loire : | Claude de BOUVET | Tél.: | 02 40 34 55 24 |
| Pyrénées : | Lieutenant-colonel FOURNIER | Tél.: | 05 62 36 21 74 |
| Rhône-Alpes : | Colonel MAGNENOT | Tél.: | 04 74 84 94 95 |
| Languedoc-Roussillon : | Lieutenant-colonel Pierre BATTLE | Tél.: | 04 67 45 57 92 |
| Marchés de l'Est : | Lieutenant-colonel J. VIEILLOT | Tél.: | 03 29 65 76 57 |

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE

Entraide: Mme de MAREUIL

Porte-drapeau : Frédéric de HELLY

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél.: 01 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

Permanence : mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

| | |
|------------------------|------------|
| COTISATION ANNUELLE | 50 FRANCS |
| ABONNEMENT AU BULLETIN | 130 FRANCS |
| Total | 180 FRANCS |

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en deux tons :

- fond blanc et bordure bordeaux ;
- fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 600 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1996

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| Koumia dorée grand modèle | 150F |
| Koumia dorée moyen modèle | 125 F |
| Koumia argentée grand modèle | 40 F |
| Koumia argentée moyen modèle | 30 F |
| Koumia argentée porte-clés | 40 F |
| Koumia argentée boutonnrière | 20 F |
| K7 «Chant des Tabors» | 30 F |
| «Prières» | 10 F |
| Cartes de vœux | 20 F les 4 |
| Carte postale | 6 F (ou 20 F pour les 4) |
| La légende du goumier Guillaume | 30 F |
| <i>Frais d'envois en plus</i> | |

LIVRES

| | |
|--------------------------------------------------------------|-------|
| Histoire des goums (2ème partie) (Gal SALKIN-MORINEAU) | 345 F |
| Histoire des AI de Marc MÉRAUD | 395 F |
| «La Longue Route des Tabors», J. AUGARDE | 78 F |
| «Maréchal Juin», Général CHAMBE | 80 F |
| «Juin maréchal de France», Bernard PUJO | 80 F |
| «De Mogador à Alger», J.-A. FOURNIER | 60 F |
| <i>Frais d'envois en plus : 25 F</i> | |